

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	8.00
UNION POSTALE	10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Les fêtes de Ste-Adèle

Quelques notes rapides sur un ouvrage de M. l'abbé Edmond Langevin-Lacroix

Les paroissiens de Sainte-Adèle célèbrent aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire de leur paroisse. A cette occasion, M. l'abbé Edmond Langevin-Lacroix, curieux des choses d'histoire et brillant écrivain, a composé une monographie d'une richesse de documentation inattendue. Elle contient l'essentiel des archives de Sainte-Adèle. On la feuillette avec une vive émotion car à chaque page on voit les traces de l'héroïsme simple et qui s'ignorait de ceux qui ont établi cette municipalité aujourd'hui si prospère, si vigoureuse qu'elle a, à son tour, engendré deux autres paroisses.

Dans la page élogieuse où l'auteur dédie son ouvrage aux paroissiens de Sainte-Adèle, il écrit:

"Sur les chemins de votre histoire, j'ai trouvé habituellement l'endurance, le courage, l'esprit de sacrifice soutenu par l'esprit de foi. J'ai frôlé quelquefois l'héroïsme. Vos pères sont morts les uns après les autres aux champs d'honneur de la colonisation, jamais abattus. Le sourire aux lèvres, ils sont tombés entrevoyant la victoire dont vous êtes les bénéficiaires".

Sainte-Adèle fut fondée dans le canton Morin qui avait été concédé au grand apôtre de la colonisation dès 1842. Et le village a l'honneur de compter comme fondateur celui que l'on pourrait appeler le saint de la politique canadienne qui reçut de cet autre grand apôtre de la colonisation et de cet autre saint, Mgr Bourget, les plus constants et les plus précieux encouragements.

Près de la porte d'entrée de l'église de Sainte-Adèle on voit une plaque de marbre qui fut placée là à la demande de Mgr Bourget et qui, selon ses recommandations, sera transportée dans la nouvelle église si l'actuelle doit un jour être remplacée. Sur cette plaque de marbre se détache en lettres d'or l'inscription suivante:

A LA MEMOIRE

de

l'Honorable

Augustin-Norbert Morin,

né le 12 octobre 1803,

décédé le 27 juillet 1865.

Par ses talents et son érudition, son patriotisme désintéressé, les nobles qualités de son cœur, ses services éminents comme homme d'Etat et codificateur des lois, il fut un grand citoyen, l'honneur de son pays. Par sa foi et sa piété un chrétien éminent, le modèle de la société.

A lire la brève biographie de M. Morin tracée par la plume émue de M. l'abbé Langevin-Lacroix on constate que ce n'est pas la pompeuse et fausse éloquence des ordinaires épitaphes. Pas un des traits qui ne soit rigoureusement exact et l'ont peut même croire que celui qui l'a écrite avait le souci de respecter cette modestie, cet effacement qui furent l'une des caractéristiques de la vie de M. Morin. On en voit une preuve dans le nom même de la municipalité de Sainte-Adèle. On voulait, comme il semblait convenir, qu'elle portât le nom de son fondateur, qu'elle s'appelât Morinville, qui sonnait bien. M. Morin imposa lui-même le nom de Sainte-Adèle en l'honneur de la patronne de sa noble femme. De même quand il s'agit de choisir les noms des rues. M. Morin en fait nommer une Thibault, l'une Lavallée, l'une Sainte-Adèle et l'autre Saint-Augustin.

"Remarquez, écrit M. Langevin-Lacroix, l'humilité de M. Morin. Là où il s'agit de lui ou de Madame Morin c'est le nom du patron qu'il choisit. Mais il veut mettre en évidence ses amis, le curé Thibault et le notaire Lavallée."

Songez que cet homme qui goûte tant l'effacement est le rédacteur des 92 résolutions, ancien premier ministre du Canada. Il est intéressant d'évoquer à ce sujet tant de rues qui dans les grandes villes, comme à Montréal évoquent le nom d'illustres inconnus. Il est aussi intéressant de constater par les moindres faits et gestes, avec portraits à l'appui que l'on met dans les gazettes, les progrès accomplis depuis soixante-quinze ans par l'amour de la publicité.

M. Morin était aussi calme et énergique que modeste. Il était l'organe de l'assemblée législative quand la populace incendia les chambres sous l'union. Il ne voulait pas quitter le fauteuil qu'on ne lui eût soumis une motion d'ajournement.

Voilà quelques traits fragmentaires qui n'ont pas grand intérêt, mais qui inciteront peut-être les lecteurs à se renseigner sur ce joli coin de pays. Sainte-Adèle domine toute une région des Laurentides. A ses pieds un vallon où brille la rivière du nord. Les montagnes dentelées forment à l'enlour de ce vallon une corolle immense. Ce site unique a inspiré au curé une idée que la population a tout de suite accueillie avec empressement. Sur une hauteur qui domine tout le village et tout le vallon on a érigé une croix gigantesque qui illumine un pan des Laurentides. Et il est bien qu'il en soit ainsi pour rappeler aux voyageurs que cette belle région s'est ouverte et peuplée sous le signe de la croix.

Louis DUPIRE

Billet du soir

La vie

J'ai juré de la vaincre. J'ai juré que je l'emporterais malgré elle, qu'en dépit de ses multiples laideurs je la trouverais belle; qu'avec ses méchancetés inévitables, je la trouverais quand même bonne.

J'ai juré de me refaire des illusions chaque fois qu'un de ses orages faucherait mes anciennes. J'ai juré de l'approuver lorsqu'elle me massacrerait, de croire que mes épreuves sont un bien. Et, fidèle à ce principe, l'épreuve passée, je me relève, je l'oublie, je me réinstalle avec mon enthousiasme, ma gaieté.

Et jusqu'ici, sans trop de peine, j'ai tenu bon, je suis contente, je suis heureuse.

Mais certains soirs moroses et déprimants, la peur me saisit. J'en ai froid. C'est que, même si momentanément je ne souffre pas, je vois souffrir. J'ai entendu des aînés devenir méchants et amers. J'ai vu beau me chanter que toutes les douleurs du monde finissent par s'atténuer, s'adoucir, s'en aller, quelques rigueurs du sort m'affaiblent, m'horripillent. Je me dis: Pourquoi, par quel mérite inconnu serais-je l'épargnée? Plus tard, mon humble bonheur familial peut manquer. Plus tard, ma belle santé s'en ira. Et je serai peut-être malheureuse de

vieilles. Ces illusions que je cultive à plaisir, ce ne sont tout de même pas celles que j'ai perdues. J'ai cru tant de choses que je ne crois plus. J'ai aimé tant de gens et d'idées que je n'aime plus. J'ai vu faillir des ambitions, j'ai vu la vie s'acharner à gâter des projets, et par ailleurs, tant de mortels s'acharner à gâter leurs joies. J'ai changé quand je ne voulais pas changer. Je me suis soumise, j'ai admis les réalités que je ne voulais pas admettre. J'ai consenti à modifier mes opinions avec l'expérience — quand j'étais jeune, je les maintenais en dépit de l'expérience des autres. J'ai consenti à comprendre que mes rêves et mes jugements de vingt ans étaient beaux, généreux, mais fous.

Dans dix autres années, condamnerais-je ma confiance d'aujourd'hui. Pourrais-je, malgré tout, après chaque tourmente, remettre ma barque à flot sous des rayons de soleil? Peut-on incessamment cicatriser ses blessures? Peut-on toujours rester sans regrets poignants, sans rancœur?

Ah! je voudrais ardemment me cramponner au bonheur, traverser toutes les adversités sans me laisser abattre, croire jusqu'à la fin qu'après les mauvais moments le bon Dieu veut toujours qu'il y en ait de bons; croire que sans ces heures cruelles, les belles-heures seraient moins belles!

Michelle Le NORMAND

Le Devoir en Acadie

UN AVIS IMPORTANT

Nous sommes à mettre la dernière main à l'itinéraire qui présente cette année des difficultés exceptionnelles. Mais, grâce à l'active et intelligente collaboration des autorités du Chemin de fer national du Canada et à l'empressement que l'on nous témoigne dans tous les coins d'Acadie où nous allons, elles seront toutes surmontées. Le seul inconvénient c'est qu'il faudra strictement restreindre le nombre des voyageurs. Cela doit être une raison de plus pour inciter ceux qui ont des velléités de faire le voyage d'Acadie, si intéressant à tous égards, de se décider tout de suite. Plus tard pourrait être trop tard. Il ne reste plus ni salons ni compartiments et seulement quelques lits du haut dans le premier train et quelques sections dans le deuxième (lit du haut et du bas superposés).

Tous ceux qui se sont donné la peine d'étudier l'itinéraire en sont ravis. Il est quasi incroyable qu'on ait pu en si peu de temps condenser tant de choses intéressantes. Quand se présentera de nouveau l'occasion de faire un pareil voyage? Peut-être jamais. Personne n'oserait l'entreprendre seul et, d'ailleurs, l'entreprendre de la sorte ce ne serait sûrement pas aboutir aux mêmes résultats. Des portes s'ouvrent devant des groupes qui restent fermées aux individus.

Si l'on veut bien suivre ces chroniques on y verra d'ici quinze jours des choses intéressantes les voyageurs.

Voici quelques renseignements sommaires sur l'excursion en Acadie: Neuf jours de voyage par wagons-salons tout acier du Chemin de fer national du Canada.

Départ de Montréal le 7 août — retour le 16 août.

Principaux points visités: Campbellton, Bathurst, Moncton, Ile-du-Prince-Edouard (au complet), Saint-Jean (métropole du Nouveau-Brunswick), Fredericton, le Cap-Breton, y compris le fort historique de Louisbourg, les mines et les aciéries de Sydney; Grand-Pré, cœur de l'Acadie pittoresque et sentimentale. Le moyen de connaître à fond en peu de temps et en bonne compagnie une importante partie du Canada. M. Henri Bourassa, député de Labelle et directeur du *Devoir*, accompagnera les voyageurs.

Lit du haut, \$120; lit du bas, \$130; enfants de moins de 12 ans, prix spécial; compartiment, 2 personnes, chacune \$150, 3 personnes, chacune, \$143 (2 dans le même lit); salon, 3 personnes, chacune \$150, 4 personnes, chacune, \$143 (2 dans le même lit).

Pour inscription et renseignements, s'adresser:

LE DEVOIR — Service des Voyages,

Téléphone: Main 7460

336, rue Notre-Dame est

Montréal

Lettre d'Ottawa

La réélection du ministère

Bracken et ses conséquences

Ce qu'il faut observer c'est la constitution d'une opposition conservatrice active et compacte — La coopérative Sapiro

Ottawa, le 25 — Les résultats de la dernière élection provinciale au Manitoba fournissent une abondante matière à réflexion aux progressistes et aux libéraux. La *Manitoba Free Press* qui, comme le *Canoe* de Rhodes, a un pied dans le camp ministériel et l'autre dans le camp libéral, vient de publier une première revue de la situation, telle qu'établie par les rapports définitifs, et pose quelques faits dont elle ne veut pas tirer de suite tirer les leçons.

On se rappelle que M. Bracken avait 28 députés à lui dans l'ancienne législature. La classe ouvrière avait fait élire aussi six députés, les libéraux sept, les conservateurs six. En plus, il y avait huit indépendants dont l'allégeance était assez mal définie, mais qui furent presque toujours pour le cabinet on appui joliment solide.

La nouvelle législature diffère fort de l'ancienne sous certains aspects. M. Bracken n'a augmenté que d'une unité le nombre de ses partisans, et 29 progressistes ont été élus. Les libéraux n'ont fait aucun progrès malgré le choix d'un nouveau chef sur lequel ils reposaient de fortes espérances. Les ouvriers n'ont plus que trois représentants au lieu de six. Puis, les indépendants ont disparu presque entièrement, ne laissant qu'un des leurs en arrière. Enfin les conservateurs ont plus que doublé le nombre de leurs membres, et le parti compte maintenant 15 députés dans le parlement au lieu de six.

Ces chiffres laissent entendre que malgré l'élection d'un progressiste de plus, le gouvernement Bracken n'est pas en aussi bonne posture dans la nouvelle législature que dans l'ancienne. Avant l'appel au peuple, il n'y avait qu'une poussière de partis en face du solide bloc ministériel. Les groupes d'opposition étaient nombreux, divisés, aussi faibles les uns que les autres, de tendances divergentes, et ne pouvaient menacer sérieusement la vie du ministère. Mais aujourd'hui, le parti conservateur qui compte quinze membres va former une opposition sérieuse, plus dangereuse que l'ancienne, plus compacte et plus solide. Un adversaire sérieux est né au cabinet et qui sera en mesure d'exploiter les fautes ministérielles. Il se distinguera des autres groupes, se fera remarquer, et advenant une élection nouvelle, ne sera pas d'avance hors concours dans la course vers le pouvoir.

Ce n'est pas tout. Dans l'ancienne législature, M. Bracken pouvait compter sur le concours actif et joliment régulier des indépendants nombreux. Il n'avait pour ainsi dire aucune majorité absolue, mais l'immixtion des autres partis lui permettait de pécher très souvent en eau trouble, d'obtenir du renfort ici et là et de passer à travers les difficultés. Ce jeu n'est pas impossible dans la nouvelle législature, mais il sera plus difficile et plus restreint.

Il ne faudrait pas en conclure cependant que le gouvernement Bracken peut se trouver un jour ou l'autre dans un danger imminent. Il

compte 29 députés dans une législature qui en comprend 55. Menace trop sérieusement, il peut toujours se rejeter sur sa petite majorité propre, ou faire appel aux représentants des ouvriers, peut-être aux libéraux. Tous reconnaissent cependant que la position de M. Bracken, sans être dangereuse, est plus difficile qu'elle l'était; que les élections complémentaires, comme il s'en produit inévitablement, seront plus dangereuses et qu'enfin le premier ministre devra se montrer plus prudent et manoeuvrer adroitement.

Le principal reproche qu'on lui a adressé durant la dernière campagne a été de s'être montré trop passif, de n'avoir pas élaboré une politique agressive, d'avoir trop vécu dans la tranquillité sans s'occuper de lancer la province sur le chemin des grands progrès et des grands développements. Les progressistes y ont fourni une bonne réponse à ces accusations. Leur premier devoir, en saisissant les rênes du gouvernement, a été de remettre de l'ordre dans les finances, ont-ils dit, de rétablir la situation financière et économique de la province. Et ils n'auraient pu accomplir cette tâche s'ils avaient appliqué en même temps un programme de développement trop intense.

De loin, il semble bien que le cabinet Bracken devra montrer plus de vie et plus d'activité s'il veut passer plus facilement à travers les difficultés des sessions et se préparer un autre bail au pouvoir. L'apathie et le marasme paraissent les principaux dangers qui le confrontent à l'heure actuelle. S'enliser dans les sables mouvants de l'inaction et y disparaître, tel paraît son avenir s'il ne secoue pas une torpéur d'une sorte spéciale que l'on trouve dans ce gouvernement qui n'avait pas l'expérience du pouvoir, s'est montré excessivement prudent de crainte de commettre des fautes et peut avoir refusé quelquefois de marcher sous prétexte que le chemin n'était pas sûr.

Quelle attitude adoptera ensuite le parti libéral en face du gouvernement progressiste? Son opposition nette et franche pendant la dernière campagne électorale, a surtout profité aux conservateurs. Les électeurs qu'il détachait du parti progressiste, il ne les gardait pas pour lui, mais les voyait glisser dans ses mains pour appuyer l'opposition officielle. M. Robson jouait ainsi le jeu de M. Taylor.

On dirait, en somme, que la province n'a pas pris au sérieux l'opposition du parti libéral, ou qu'elle a jugé que le parti libéral n'avait aucune chance de revenir au pouvoir, ou qu'elle ne voulait aucun retour au pouvoir de ce parti. C'est une rebuffade joliment claire et nette que le choix d'un nouveau chef n'a pu éviter. D'ailleurs la *Manitoba Free Press* se demande sérieusement si les libéraux étaient bien déterminés dans leurs attaques contre le gouvernement, et s'ils formaient une opposition vraiment décidée comme les conservateurs. Elle laisse même entendre que de nombreux libéraux ne combattaient le cabinet qu'à leur corps défendant,

sans grandes espérances pour eux-mêmes, et faute d'une entente satisfaisante avec lui.

Dans tous les cas, la situation de fait est très claire aujourd'hui. L'opposition officielle au gouvernement, elle est formée par le parti conservateur. Advenant une défaite des progressistes, c'est lui qui formera la prochaine administration. Les libéraux sont considérés comme des alliés naturels des progressistes, qui peuvent les combattre pour une raison ou pour l'autre, mais qui dans le fond, ne paraissent pas décidés à pousser leur opposition jusqu'au bout et combattre toujours à visage découvert.

Alors, le gouvernement étant placé dans une position plus difficile, d'un côté, et de l'autre les libéraux ayant remporté peu de succès aux polls, les deux partis ne décideront-ils pas de contracter quelque alliance pour unir leurs forces contre le parti conservateur devenu menaçant et dangereux pour les deux? C'est le problème qui se pose, et qui ressemble au problème qui s'est posé dans le domaine fédéral, pour cette même province, après l'élection de 1925. On sait que durant la campagne qui a précédé cet appel au peuple, libéraux et progressistes n'avaient pu s'entendre, avec ce résultat que les conservateurs avaient fait élire plusieurs députés. M. King et M. Forke s'entendirent parce que le danger conservateur les menaçait tous deux, et l'élection générale de 1926 prouva que cette alliance était la destruction du parti conservateur puisque aucun candidat de M. Melghe n'eut pu réussir à se faire élire dans toute la province.

Tentera-t-on des efforts de conciliation entre les deux partis dans le domaine provincial, comme M. King et M. Forke en ont tenté heureusement dans le domaine fédéral? C'est la grande question du moment. L'histoire se répète dans notre pays. Au parlement fédéral et dans les élections provinciales et fédérales, il a fallu presque toujours l'imminence d'une victoire conservatrice pour décider libéraux et progressistes à s'unir, pour les forcer à oublier leurs vieux griefs et s'offrir des conditions de coopération satisfaisantes. Une entente a toujours suivi les gros succès conservateurs.

Les grandes coopératives de l'ouest ont encore invité M. Aaron Sapiro cette année. Elles pourraient actuellement une propagande très active pour amener les cultivateurs à leur laisser encore, pendant un nouveau terme, disposer de leur blé et le vendre en commun. Et l'éloquence du grand organisateur judéo-américain qui leur avait été si utile une première fois est encore mise à contribution.

Mais cette année, M. Sapiro expose une thèse dangereuse. Lorsque les deux tiers des agriculteurs d'une province ont décidé de vendre leur blé par l'intermédiaire de la coopérative, le gouvernement de cette province devrait intervenir, a-t-il répété souvent, pour obliger, par une loi spéciale, tous les autres cultivateurs à agir de même. De cette manière, on obligerait les menteurs récalcitrants de la communauté à se conformer à la tendance générale.

La plupart des journaux de l'ouest canadien ont très mal reçu ce conseil. Aussi l'on ne croit pas qu'il soit adopté. Car c'est l'Etat alors qui interviendrait pour forcer le cultivateur à vendre l'un de ses produits par telle ou telle agence et détruirait la liberté absolue du vendeur et de ces matières. L'attitude générale semble être que les coopératives ayant remporté d'immenses succès sans la coercition, il vaut mieux continuer sans l'employer, se fier à la bonne volonté individuelle, aux mérites de la cause et à une attitude libérale.

Mais une minorité éprouve quelque tentation de mordre à cet hameçon. On peut s'en rendre compte en lisant le *Western Producer*, l'un des meilleurs journaux progressistes de l'ouest. Il rappelle l'exemple de la dernière guerre. Le gouvernement unioniste força alors les cultivateurs à mettre leur blé à sa disposition pour qu'il le vendit lui-même ensuite aux pays européens. Il ne respecta pas la liberté individuelle. C'est un précédent.

Encore une fois, la majorité semble reconnaître aujourd'hui que ce précédent tenait à des conditions extraordinaires et qu'en temps ordinaire il est préférable que ces associations reposent sur le bon vouloir et la bonne volonté de tous, bases beaucoup plus solides de la coopération que la force.

Léo-Paul DESROSIERS

Bloc-notes

De sa part!

On trouvera ailleurs de nouvelles pièces à verser au dossier du *Soleil*. Nous aurons un jour ou l'autre à faire nous-même quelques commentaires sur le fond du débat. Mais nous ne voulons pas tarder à marquer d'un trait rapide quelques lignes du dernier article du *Soleil*, qu'on trouvera tout entier en page 4. Ennuyé des coups de cravache, qu'il n'avait sûrement pas volés, que lui a assésés le *Droit*, le *Soleil* essaie d'être méchant. Il écrit: "Nous ne comptons nullement sur l'existence du règlement XVII pour dire, mais cela ne nous empêchera pas de nous en occuper au bon moment, pour aider à sa disparition."

Si cela signifie quelque chose, ce ne peut être qu'une dégoûtante insinuation à l'endroit du *Droit* et de son désintéressement. De la part du journal qui se nourrit de faveurs ministérielles, des centaines et des centaines de mille piastres de travaux qui lui ont été attribués sans aucune concurrence, grâce à la présence au pou-

Montréal, mardi 26 juillet 1927.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460

Service de nuit: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

GRANDE ASSEMBLÉE à SAINT-ANDRE-AVELLIN

Le dimanche, 31 juillet, à trois heures (normales), M. Henri Bourassa, député de Labelle, adressera la parole à une grande assemblée régionale convoquée à Saint-André-Avellin (9 milles au nord de Papineauville).

Il rendra compte à ses électeurs de ses votes et de son attitude, durant la dernière session, et analysera la situation politique actuelle.

voir des gens qu'il flatte et courtise d'un bout de l'année à l'autre, l'insinuation touche presque au sublime.

UN DISCOURS DE M. POINCARÉ

LE PRÉSIDENT DU CABINET FRANÇAIS DIT A ORCHIES QUE LA FRANCE "CONTINUE SON EFFORT PACIFIQUE LOYALEMENT ET CONSTAMMENT"

Paris, 26. (S.P.A.) — M. Poincaré a résidé dimanche à Orchies, en dépit de l'insinuation de la ville d'Orchies (Nord), détruite par les Allemands le 25 septembre 1914.

Le président du Conseil a rappelé la destruction et l'incendie de la ville que les Allemands ont expliqués par la légende des franc-tireurs.

Il a ajouté: "Quand nous relevons ces controverses pour y opposer des faits réels, la presse nationaliste d'Orchies-Rhin s'indigne de notre audace en nous accusant de vouloir troubler la paix. Or, si abominable qu'ait été la conduite des incendiaires, aucun de nous ne songe à en induire la culpabilité de tout un peuple. "Nul d'entre nous n'a le désir insensé d'entretenir la haine entre des races voisines dont l'accord est indispensable pour la paix et l'humanité."

"Nous demandons seulement qu'on ne compose pas pour tromper les générations futures des récits fabuleux altérant la vraie figure de la France."

"La France n'a pas cessé de donner des preuves de son esprit de conciliation. Elle continuera son effort pacifique loyalement et constamment. "Ce serait folie de sa part de laisser interrompre par des aventures son œuvre de restauration, œuvre de longue haleine à laquelle elle doit se consacrer entièrement."

Ces prétendues protestations américaines

Londres, 26. (S.P.A.) — Le rapport publié dans plusieurs journaux du matin disant que Sir Esme Howard, ambassadeur britannique à Washington, avait reçu instruction de protester auprès du gouvernement américain contre la propagande antibritannique qui se faisait dans la presse des Etats-Unis sur la conférence navale à Genève, n'a pas été confirmé par le bureau des affaires étrangères lorsqu'on le lui a fait remarquer, ce matin.

Les officiers du gouvernement ont dit qu'ils n'avaient rien appris de cette nature. Pressé de questions, le porte-parole officiel a répondu: "Tout ce que je puis dire, c'est que nous ne savons rien de cela ici dans les cercles officiels." Il a refusé de faire de plus amples commentaires.

Sir Esme Howard aurait accusé les journaux américains de mal présenter la vérité au sujet de la conférence navale de Genève.

M. Bridgeman, d'après les prévisions, retournerait à Genève demain pour reprendre les négociations sur la question très complexe des croiseurs.

On dit que l'Angleterre demeure inflexible bien qu'elle soit impatiente de régler une fois pour toute cette question des croiseurs.

La CONFÉDÉRATION

Une brochure de M. Bourassa

Le *Devoir* reproduit en brochure les trois articles de M. Bourassa sur la Confédération, parus le 30 juin, le 1er et le 15 juillet. C'est la substance entière de son discours du parc Jeanne-Mance, si odieusement falsifié par la *Gazette* et les journaux qui lui emboîtent le pas. La meilleure réfutation de la calomnie, c'est d'exposer la vérité.

Ceux de nos lecteurs qui veulent contribuer à renseigner le public sur les opinions véritables du *Devoir* et de son directeur pourront se procurer cette brochure au prix coûtant et la distribuer à profusion.

Prix, franco dans tous les cas:—

1 exemplaire 05

12 exemplaires 50

25 exemplaires \$1.00

S'adresser à la Librairie du *Devoir*, 336, rue Notre-Dame est. (Tél. Main 7460).

L'Angleterre et Genève

LE CABINET ANGLAIS DISCUTE SUR L'ATTITUDE A PRENDRE RELATIVEMENT AU DESARMEMENT NAVAL

Londres, 26 (S.P.A.) — Les ministres du cabinet, avec l'assistance de lord Balfour, ont considéré pendant plusieurs heures l'attitude à prendre à Genève en ce qui regarde la conférence sur le désarmement naval. Ils se sont réunis tout d'abord privément et ensuite en séance régulière du Conseil. Ils ont cependant décidé de ne pas faire de rapport au parlement aujourd'hui. Il n'y a pas eu de communiqué et l'on ne sait pas si le parlement obtiendra de plus amples informations avant qu'il ne se réunisse vendredi pour la session d'été.

Bien que plusieurs ministres soient d'opinion que la politique du gouvernement devrait recevoir plus de publicité, la majorité croit que les négociations sont trop délicates pour qu'une publicité plus grande produise quelque avantage. La séance d'hier a été tenue dans le but de donner des instructions précises à M. Bridgeman, premier lord de l'Amirauté, et au vicomte Cecil pour les guider à Genève au cas où les Etats-Unis ou le Japon feraient d'autres suggestions dans le but d'un venir à une entente. On a déclaré après la réunion que les délégués étaient prêts à envisager n'importe quel différend qui pourrait survenir.

Toutes les questions ont pas été étudiées à la séance d'hier, et le conseil siégera encore aujourd'hui avant que les délégués retournent à la conférence.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Londres, 26 — Le débat aux Communes, hier, a porté sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne et sur la concurrence des produits américains sur les marchés extérieurs.

Les Etats-Unis, a déclaré le chef libéral Lloyd George, dépassent la Grande-Bretagne dans la concurrence pour le commerce mondial et ils sont à la dévotion de sa position de préférence.

Sir Philip Cunliffe-Lister, le président du Board of Trade, dit regretter de constater que la part de la Grande-Bretagne dans le marché mondial est tombée de 28 à 25,5 depuis 1913.

Sir Robert Horne dit que le point de saturation, pour la production américaine, est atteint et que le pays doit maintenant essayer d'écouler à l'extérieur de ses surplus de production. Lloyd George s'est plaint de l'apathie de la nation anglaise à ce sujet tout en reconnaissant que c'est la grande production américaine qui fait diminuer le commerce extérieur de la Grande-Bretagne.

M. Waddington a fait remarquer qu'il n'en coûte que 42 shillings la tonne pour transporter des produits du continent en Amérique lorsqu'on en charge 85 aux produits anglais.

Costes partira en même temps que Drouhin

Paris, 26. — On annonce que l'aviateur Dieudonné Costes tentera le vol Paris-New-York dans le même avion que celui qui a couvert l'année dernière la distance Paris-Djak (Perse), c'est-à-dire, 5,396 kilomètres. D'un autre côté, le nonoplan Columbia de Charles Levine, qui sera piloté par Maurice Drouhin, est presque complètement prêt. Il en résulte qu'il est possible que les deux avions fassent une véritable course aérienne vers les rivages américains.

M. Harold Kinkade, un expert de Wright, assure que les moteurs du Columbia sont en condition parfaite. Levine sera cependant obligé d'attendre un certain temps car il désire faire installer quelques réservoirs supplémentaires sur son avion. Costes a donc des chances pour être prêt aussitôt que l'appareil américain, ses préparatifs seront terminés dans huit jours.

Costes a fait sa demande officielle au bureau de l'aéronautique pour effectuer son vol transatlantique et on ne doute pas qu'elle lui soit accordée.

L'aviateur français estime que son avion a maintenant un rayon d'action de 7,150 kilomètres et il sera certainement prêt à partir le 1er août. On doute que le Columbia soit prêt avant cette date.

A l'Himalaya

Milan, 26 (S.P.A.) — M. Belloni, podestat de la ville de Milan, a été désigné par le Comité directeur de la Section italienne de la Société alpine italienne pour organiser une expédition italienne à l'Himalaya en 1928. M. Belloni espère obtenir une subvention du gouvernement.

Décès

LAVALLEE. — A St-André-Avelin, à l'âge de 42 ans, est décédé Marie-Antoinette Desrosiers, épouse de Stanislas Lavalée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant, à l'église de St-André-Avelin, à 9 heures, heure solaire. Par suite de la maladie de la défunte, les prières d'adieu ont été supprimées.

DISCARRIES. — A Lachine, le 23 juillet 1927, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Discarries, ex-avocat. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant, à l'heure du soir, à l'église de Lachine, au no 358 rue Saint-Joseph, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Lachine, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAVALLEE. — A St-André-Avelin, à l'âge de 42 ans, est décédé Marie-Antoinette Desrosiers, épouse de Stanislas Lavalée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant, à l'église de St-André-Avelin, à 9 heures, heure solaire. Par suite de la maladie de la défunte, les prières d'adieu ont été supprimées.

DISCARRIES. — A Lachine, le 23 juillet 1927, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Discarries, ex-avocat. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant, à l'heure du soir, à l'église de Lachine, au no 358 rue Saint-Joseph, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Lachine, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAVALLEE. — A St-André-Avelin, à l'âge de 42 ans, est décédé Marie-Antoinette Desrosiers, épouse de Stanislas Lavalée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant, à l'église de St-André-Avelin, à 9 heures, heure solaire. Par suite de la maladie de la défunte, les prières d'adieu ont été supprimées.

DISCARRIES. — A Lachine, le 23 juillet 1927, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Discarries, ex-avocat. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant, à l'heure du soir, à l'église de Lachine, au no 358 rue Saint-Joseph, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Lachine, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAVALLEE. — A St-André-Avelin, à l'âge de 42 ans, est décédé Marie-Antoinette Desrosiers, épouse de Stanislas Lavalée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant, à l'église de St-André-Avelin, à 9 heures, heure solaire. Par suite de la maladie de la défunte, les prières d'adieu ont été supprimées.

DISCARRIES. — A Lachine, le 23 juillet 1927, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Discarries, ex-avocat. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant, à l'heure du soir, à l'église de Lachine, au no 358 rue Saint-Joseph, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Lachine, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAVALLEE. — A St-André-Avelin, à l'âge de 42 ans, est décédé Marie-Antoinette Desrosiers, épouse de Stanislas Lavalée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant, à l'église de St-André-Avelin, à 9 heures, heure solaire. Par suite de la maladie de la défunte, les prières d'adieu ont été supprimées.

DISCARRIES. — A Lachine, le 23 juillet 1927, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Discarries, ex-avocat. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant, à l'heure du soir, à l'église de Lachine, au no 358 rue Saint-Joseph, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Lachine, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Le voyage de l'Université

LES EXCURSIONNISTES ASSISTENT A LA CLOTURE DU CONGRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA — UN DISCOURS DE M. MONTPETIT

Edmonton, 26. — Les voyageurs de l'excursion de l'Université de Montréal sont arrivés dimanche à Edmonton, à 9 heures. Ils ont visité la ville puis assisté à la grand-messe célébrée dans l'église Saint-Joseph. Le Reverend Père Bernier a prononcé le sermon de circonstance. Après le dîner servi à l'hôtel McDonald, les excursionnistes se sont rendus à Saint-Albert et ont déposé deux couronnes de fleurs sur le tombeau du Père Lacombe, l'une présentée par M. A. David au nom de la province de Québec, l'autre au nom de l'Université, par M. Montpetit. Dans le même cimetière se trouvent inhumés Mgr V. Grandin, premier évêque de l'ancien diocèse de Saint-Albert, décédé en 1902, et le Père H. Leclerc, ancien vicaire général de Mgr Grandin.

Les voyageurs ont visité l'église de Saint-Albert construite en 1861 et qui servit de première cathédrale à Mgr Grandin. Revenus à Edmonton, les voyageurs ont été reçus officiellement par le lieutenant-gouverneur Edgerton. MM. Charles Marchand et Émile Boucher et l'orchestre Pépin ont exécuté un programme musical fort goûté.

Les excursionnistes ont assisté dans la soirée à la clôture du congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Les orateurs ont été M. G. Edouard Montpetit, Ambroise-U.G. Bury, maire d'Edmonton, le professeur H. Kerr, doyen de l'Université de l'Alberta, Athanase David, le Dr Pettitclerc.

M. MONTPETIT

M. Montpetit a déclaré que les voyageurs de l'Université ont été tout d'abord très agréablement surpris par les réceptions cordiales qui leur ont été faites dans l'Ouest. "Je me demande, dit-il en souriant, ce qui reste à dire après tout ce que vous venez d'entendre, car il y a des choses qu'il ne faut pas dire. "Je ne sais pas trop pourquoi, mais vous me donnez une impression de force singulière.

"Est-ce parce que je viens d'une province presque complètement anglaise? Je ne sais. J'emporte le souvenir de cette force, l'admiration la perfection de votre langue, et la façon dont vous avez su conserver les vieilles traditions de la race canadienne-française. Vous êtes admirables, je me demande si vous êtes aidés."

M. Montpetit se demande ensuite quelle est cette tradition française, quelle est sa valeur, si elle vaut d'être maintenue. Faisant allusion à l'œuvre du Père Lacombe, qui arrivait dans l'Ouest, en 1849, l'orateur fait remarquer que son premier geste, son premier acte fut de construire l'école à côté de l'église. L'exemple que nous devons suivre fidèlement. L'on veut l'école à côté de l'église.

L'important c'est de savoir que nous n'avons pas été des hommes qui ont refusé l'instruction. Il n'y a personne qui puisse vous dire que vous n'avez pas voulu l'instruction. Nous avons voulu l'école pour inculquer à nos enfants la tradition de l'esprit de liberté.

M. Montpetit parlant de l'exemple que donne Québec à tout le Canada, dit qu'il s'est trouvé des gens qui ne pouvant y venir, l'ont considéré comme une île d'immoralité et de dégradation. "Nous ne sommes pas frappés de la venue de toutes les autres provinces au point de vue de Québec?"

"Faites attention à cette expérience humaine, l'expérience de raison et de liberté. C'est la tradition que nous voulons défendre au pays. Ah! les idéalistes en général que nous sommes à cause de notre civilisation française, qui n'est pas la nôtre, mais que nous créons, est une civilisation créatrice. Nous n'avons pas une tradition aussi complète, mais nous avons apporté au pays le sens de l'ordre moral et religieux. Voilà les grandes choses que la province de Québec et vous-mêmes désirez pour le Canada, tout entier.

"Québec a le sens de la justice et du respect des minorités. Mais ouvrez donc les statuts, et vous verrez comment cette province est respectueuse du droit de chacun. Vous verrez aussi dans Québec, de quel profond respect on entoure l'encyclique rerum novarum de Léon XIII. On nous présente comme intolérants, mais toutes les religions peuvent s'épanouir dans la province de Québec. Cette civilisation a été créatrice d'idées. Ce qui nous est cher à nous, la province de Québec, c'est de tenter d'avoir des idées. Nous avons eu des penseurs, des littérateurs, des créateurs, des artistes, et le ministre que vous entendrez tout à l'heure (M. David), peut en prendre une bonne part du mérite. Nous avons accompli une œuvre saine."

"On l'a dit moi-même ce soir, il faut la diversité. En effet, il faut la diversité pour que nous soyons nous-mêmes, pour que le Canada continue à prospérer, pour que l'Empire britannique continue de faire régner son influence bienfaisante à travers le monde. Vous triompherez, je ne sais quand, de la diversité."

A Grand-Mère

Grand-Mère, 26. — L'évêque J. O. Pelletier a été élu maire suppléant pour les prochains trois mois. Lors d'une prochaine assemblée générale du conseil on proposera l'adoption d'un règlement pourvoyant à l'octroi d'un salaire annuel pour le maire et les échevins.

Période Dangereuse

La CROISSANCE est une période dangereuse parce qu'elle prend aux enfants beaucoup de leurs forces. Il est donc nécessaire de leur venir en aide durant cette époque si l'on veut leur éviter un affaiblissement général de leur organisme. Pour cela, les parents prévoyants et soucieux de l'avenir de leurs enfants devraient leur faire prendre de 1

OVONOL

qui, par sa composition d'extraits de Foie de Morue, d'Iode, de Jaunes d'Oeufs, d'Hypophosphites composés, etc., (sans alcool) est sans égal pour combattre les maladies de l'enfance, telles que l'ANÉMIE, le RACHITISME, la SCROFULE, la PHTHISIE, la CHLOROSE.

Au premier indice de FATIGUE, de PALEUR, de MANQUE D'AP-PETIT, ou de SOMMEIL, PARENTS donnez de l'OVONOL à vos enfants. Vous ne serez pas déçus des résultats.

En vente chez tous les pharmaciens ou envoyé par la poste, \$1.00 la bouteille.

Cie Chimique Franco-Américaine, Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

Dans le port dimanche soir

LE PROGRAMME DE LA RECEPTION AUX PRINCES ET AU PREMIER MINISTRE ANGLAIS

Les commissaires du port de Montréal viendront d'arrêter le programme de la réception de dimanche soir au Prince de Galles, au prince George et au premier ministre Stanley Baldwin et à leur suite quand ils entreront dans les eaux montréalaises à bord du Saint-Laurent, de la Canada Steamships Lines.

Tous les navires de la Commission du port, dument pavés, iront à la rencontre du Saint-Laurent à l'extrémité du port de Montréal et lui serviront d'avant-garde jusqu'au quai du Prince de Galles, au pied de la rue McGill. Il est aussi possible que la flottille de remorqueurs de la Cie Sincennes-McNaughton se joindra à celle des commissaires du port.

Comme les distingués visiteurs n'arriveront qu'à la nuit tombée, on a décidé de prendre les mesures d'éclairer le port à giorno. L'entrepôt frigorifique du pied de la rue Beaudry sera illuminé ainsi que la Tour des Marins, à l'extrémité du quai Victoria.

Les bureaux de la commission du port seront aussi brillamment éclairés à l'intérieur et à l'extérieur par des réflecteurs puissants. Un arc sera construit au pied de la rue McGill, à l'entrée du quai qui sera débarrassé de tous les wagons de fret. Un espace réservé sera enclos par des câbles afin que les visiteurs puissent se mouvoir à l'aise et être conduits sans encombre aux automobiles qui les conduiront chez leurs hôtes.

Les commissaires ont aussi décidé de faire enlever tous les wagons de marchandises et autres obstructions à cet endroit afin de permettre à la foule d'assister à l'arrivée des princes et de leur suite.

L'EMPRESS OF AUSTRALIA

On estime que l'Empress of Australia qui a son bord le prince de Galles, le prince George et le premier ministre Stanley Baldwin est un des navires les plus économiques actuellement en service au point de vue de la consommation du combustible. A une vitesse de 19 nœuds à l'heure, par beau temps, le paquebot ne brûle que 150 tonnes d'huile par 24 heures.

DEPART DU MONTROYAL

Le Montroyal, du Pacifique Canadien, part de Québec cet après-midi pour Gaspé, Southampton et Anvers avec une liste complète de passagers dont: Sir Herbert Ames, ancien directeur financier du secrétariat de la Société des Nations, sir William Harrison Moore, doyen de la faculté de droit de l'Université de Melbourne et lady Moore, les révérends frères Georges Nicholson, Marcel Van Fiereren, Cyrille Verwey, Maurice Harcourt, J. Parent, Hervé Samson, Florian Veilleux, Jean-Noël Poulin, Paul Côté, des Frères de la Charité, de Montréal, accompagnés du R. F. Charles Spapen, supérieur général de l'Ordre, qui s'en vont à Gand; les RR. PP. A. Demers et P. Mahaux, des Frères du Saint-Esprit, de Saint-Alexandre, diocèse d'Ottawa, en route pour Anvers.

CADEAU D'UN HORLOGE

Le capitaine D. Taylor et les officiers du Letitia, de la Cie Ansonia, Donaldson, ont présenté hier une horloge à l'ancien premier officier James H. Reed du navire, qui quitte le service de la compagnie. La fête a eu lieu à bord.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Ausonia, Cunard, de Southampton, arrivera à Québec dimanche. L'Empress of Australia, Pacificque Canadien, de Southampton, arrivera à Québec samedi. L'Empress of Asia, Pacificque Canadien, de Hong-Kong, arrivera à Vancouver dimanche. Le Metagama, Pacificque Canadien, de Glasgow, arrivera à Montréal samedi.

Le Minnedosa, Pacificque Canadien, de Liverpool, arrivera à Montréal vendredi. Le Regina, White Star, de Liverpool, arrivera à Montréal samedi. Le Beringsford, ligne norvégienne, d'Oslo, arrivera à Halifax samedi.

L'United States, ligne scandinave, de Copenhague, arrivera à Halifax le 1er août. Le France, Cie Générale Transatlantique, du Havre, arrivera à New-York demain.

L'Adriatic, White Star, de Liverpool, arrivera à New-York dimanche.

L'Aquitania, Cunard, de Southampton, arrivera à New-York vendredi.

Le Bremen, du Lloyd allemand, de Brême, arrivera à New-York samedi.

Le Conte Blacmano, Lloyd Sabaudien, de Gènes, arrivera à New-York vendredi.

Le De Grasse, Cie Générale Transatlantique, du Havre, arrivera à New-York dimanche.

Le Laconia, Cunard, de Liverpool, arrivera à New-York dimanche.

Le Republic, United States Lines, de Southampton, arrivera à New-York samedi.

Le Rotterdam, ligne hollandaise, de Southampton, arrivera à New-York samedi.

Le Tuscania, Cunard, de Southampton, arrivera à New-York samedi.

L'Olympic, White Star, de Southampton, arrive à New-York aujourd'hui.

Le Sierra Ventana, du Lloyd allemand, de Brême, arrive à New-York aujourd'hui.

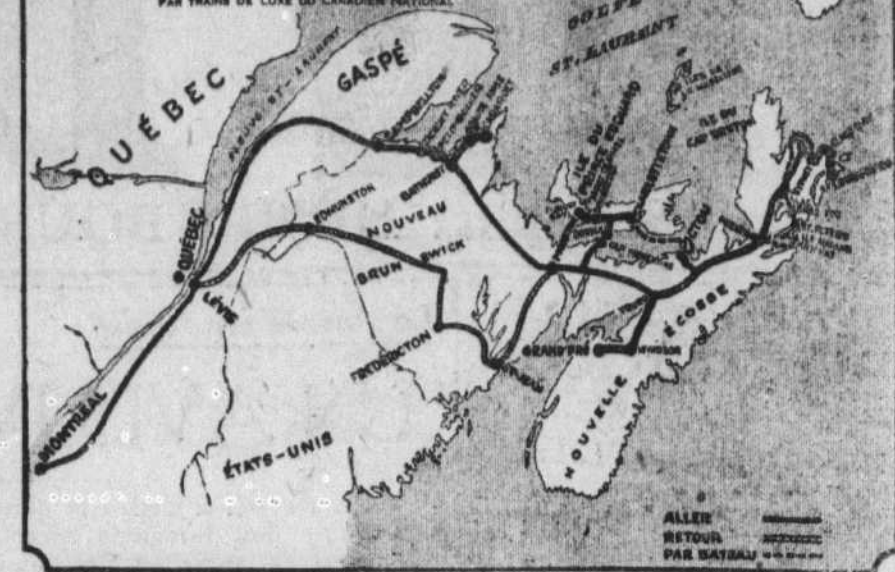
Cultivateur de St-Gabriel électrocuté

Un cultivateur de Saint-Gabriel de Brandon nommé Hormis Sarrazin, âgé de 52 ans, a été électrocuté dimanche dernier en mettant la main sur une clôture en fil de fer qu'un court-circuit causé par la pluie mettait en communication avec les fils d'un poteau. Un jeune homme qui a touché le poteau au moment même où Sarrazin se faisait électrocuter a reçu un fort choc.

Le coroner Milot, de Berthierville, après enquête, a déclaré accidentelle la mort du cultivateur.

LE DEVOIR EN ACADIE

Deuxième voyage du DEVOIR en Acadie



Grandes lignes de l'itinéraire: CAMPBELLTON et la région — BATHURST et la région — ILE DU PRINCE-EDOUARD — SYDNEY — GLACE BAY — LOUISBOURG — LAC BRAS D'OR — ILE MADAME — GRAND PRE — MONCTON — ST-JEAN — FREDERICTON.

DEPART DE MONTREAL ET LEVIS, DIMANCHE 7 AOUT 1927

Retour, mardi 16 août 1927 — 9½ jours
Par trains de luxe — Pullmans tout acier
du Canadien National

Prix de Montréal — Tous frais compris
Lit du haut \$120
Lit du bas \$130

Compartment Salon
2 personnes, chacune . . . \$150 3 personnes, chacune . . . \$150
3 personnes, chacune . . . \$143 4 personnes, chacune . . . \$143
(2 dans le même lit)

De Lévis et de toutes les gares de l'itinéraire en bas de Québec: rabais de \$5.00 sur les prix ci-dessus.

Le nombre des places étant forcément limité, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.

Les billets sont réservés sur versement de \$25.00 (par chèque ou par billet). Le solde est payable avant le 15 juillet.

Pour inscription, prospectus et renseignements, adresser:

LE DEVOIR - ACADIE

336 Notre-Dame Est — Montréal

New-York et Moscou

Washington, 26 — La Chambre de Commerce des Etats-Unis a opposé un refus à une proposition de M. Fry Lee, de New-York, demandant que la Chambre établisse un bureau à Moscou pour développer le commerce avec les Etats-Unis. Cette organisation estime en effet qu'il ne pourrait en résulter qu'une propagande nuisible aux Etats-Unis. En outre elle ne comprend pas que pour des "bénéfices commerciaux", les commerçants américains reconnaissent un régime de tyrannie, de mauvaise foi, de confiscation de propriété et de dégradation de droits individuels.

Le Département de la Justice a commencé une enquête pour déterminer si la loi contre les trusts a été violée dans l'industrie cinématographique. La commission fédérale du commerce a en effet récemment prescrit à la Famous Players-

Lasky Corporation de cesser certaines pratiques.

La pipe Cavité

La seule qui n'envoie jamais de jus dans la bouche et la plus facile à nettoyer.

CHEZ LES MARCHANDS OU PAR LA POSTE
No 1, \$1.00; No 2, 50c

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
E. N. CUSSON
7062, ST-DENIS, Montréal

Collège GRASSET dirigé par les Prêtres de St-Sulpice

Externat classique. Cette première année on n'enseignera que les "Éléments latins" — Un cours nouveau s'ajoutera ensuite chaque année.

RENTREE LE JEUDI, 8 SEPTEMBRE 1927

Pour inscription, s'adresser à M. le Supérieur, 5294, rue St-Denis, de préférence, les mardis, mercredis et jeudis, de 3 h. à 5 h., et de 7 h. à 9 h. P.M. Téléphone: 3542-6432.

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE

De voir un joli coin de la GASPESIE

où sera célébrée avec éclat, le 31 juillet, la fête de Sainte-ANNE

CROISIÈRE de 3 JOURS en bas de QUÉBEC

RIVES NORD ET SUD à bord du nouveau "Northland", paquebot de grand luxe offrant le confort des meilleures hôtelleries.

Tous les frais compris
De MONTREAL \$45 De QUEBEC \$30
— prix minimum —

Départ de MONTREAL le vendredi, 29 à 7 h. 30 du soir. Arrivée à QUEBEC le samedi vers 9 h. du matin; départ mardi.

Arrivée à la MALBAIE, le samedi, 30 à 6 h. du soir; départ 10 h. du soir.

Le "New Northland" arrêtera à Ste-Anne des Monts le dimanche matin 31 juillet 1927, où les passagers pourront assister à la clôture des fêtes de la Bonne sainte Anne.

Inscrivez-vous sans retard.

CLARKE STEAMSHIPS COMPANY, Ltée

102, IMMEUBLE DRUMMOND — UPTOWN 3634 — MONTREAL

Avantages spéciaux en s'adressant au "DEVOIR" - Service des Voyages

336, rue Notre-Dame Est. — Tél. Main 7460 — Montréal

MARCOLIVE

Huile d'Olive-Nice Garantie Pure

La Reine des huiles d'olives

La plus Savoureuse

En vente chez les principaux épiciers et pharmaciens

G. MARCELLINI & CIE NICE FRANCE

Agent général pour le Canada: J. ALFRED OUMET MONTREAL

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal

No 3835. Brodeur Lise, demanderesse, vs Charles Mack, défendeur.

Le 4ème jour d'août 1927, à 10 heures de l'avant-midi, en la cité de Montréal, devant le juge de paix de la justice des biens et effets dudit défendeur saisi en cette cause, consistant en une maison enregistreuse, aménagement de restaurant, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-M. DESCHENEAUX, H.C.S. Montréal, 26 juillet 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de St-François

No 17688. Confectionners Co. Ltd., demanderesse, vs Joseph Landry, défendeur.

Le 4ème jour d'août 1927, à 11 heures de l'avant-midi, en la cité de Montréal, devant le juge de paix de la justice des biens et effets dudit défendeur saisi en cette cause, consistant en un auto de livraison Ford, bolles de chocolats, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-M. DESCHENEAUX, H.C.S. Montréal, 26 juillet 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de St-François

No 661. Téléphone Bélanger et Gédéon-Eloi Bégin, tous deux de la cité de Sherbrooke, demandeurs, vs Abraham Schwarz, défendeur.

Le 4ème jour d'août 1927, à 11 heures a.m. heure avancée, à la place d'affaires du défendeur, au no 32, rue Falgout Ouest, en la cité de Montréal, devant le juge de paix de la justice des biens et effets dudit défendeur saisi en cette cause, consistant en une enregistreuse, une balance Toledo, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. THEO. GUY GHOSE, H.C.S. Montréal, 26 juillet 1927.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

BEAU ET CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 21.
Minimum 12.
Même date l'an dernier 20.
Minimum aujourd'hui 13.
Même date l'an dernier 17.

BAROMETRE

10 heures s.m. 29.92. 11 heures s.m. 29.91.
Midi 29.90.
Chiffres fournis par la Maison L.-R. de
Mele, 1510 rue Saint-Denis, Montréal.

Préparatifs de la convention conservatrice de Winnipeg

Le radio transmettra tous les débats — Le général McRae rencontre les organisateurs

Winnipeg, 26 (S.P.C.) — On prépare la convention générale conservatrice qui sera tenue ici le 11 octobre. Le général A.-D. McRae a déclaré qu'il voulait organiser cette convention non seulement sur une base de parti mais aussi pour montrer que Winnipeg est le centre logique où devraient être tenues les autres conventions de ce genre dans l'avenir.

Le général McRae a aussi déclaré que les quartiers généraux de la convention seraient déménagés d'Ottawa d'ici quelques semaines et qu'à l'assemblée d'hier, il avait été décidé que la convention aurait lieu à la patinoire Amphitheater qui peut recevoir 5,000 personnes.

On a décidé d'irradier les débats de cette convention. On a formé divers comités en vue de la convention.

On s'attend à recevoir des milliers de visiteurs à l'occasion de cette grande réunion conservatrice. Le général McRae est d'avis que le public devrait pouvoir assister à toutes les réunions.

M. McRae est parti pour Vancouver hier soir. Demain, il rencontrera les organisateurs conservateurs de la Saskatchewan à Regina puis ceux de l'Alberta à Calgary.

On croit tenir les trois meurtriers de Bouchard

Les deux hommes et la femme qu'on soupçonne d'avoir été les auteurs du meurtre du chauffeur de taxi Bouchard près d'Huntingdon viennent d'être arrêtés à New-York où ils sont détenus au bureau de l'immigration.

Les trois suspects, George C. MacDonald, Fred. Palmer et Doris Vance correspondent exactement à la description qui a été faite des gens que Bouchard conduisait à la frontière américaine le dimanche soir 16 juillet.

Le détective Ouellette et un détective provincial sont partis pour New-York.

Feu M. Joseph de Grandpré

Nous avons le regret d'apprendre la mort, survenue hier après-midi, à Ville-Marie, Témiscamingue, de M. Joseph de Grandpré, avocat, M. de Grandpré, qui était âgé de 46 ans, est décédé à la suite d'une opération pour l'appendicite. Il laisse, outre sa femme, née Forques, six jeunes enfants.

M. de Grandpré habitait depuis deux années seulement à Ville-Marie. Il avait précédemment passé plusieurs années à Windsor, Ontario, où il prit à la fondation de l'École libre Jeanne d'Arc une part considérable.

Les funérailles de M. de Grandpré auront lieu mercredi à Ville-Marie. Le corps sera immédiatement transporté à Sorel où aura lieu l'inhumation.

Nous prions Mme de Grandpré et les siens de vouloir bien agréer dans leur deuil nos respectueuses condoléances.

Complot découvert à Varsovie

Varsovie, 26 (S.P.A.) — La police a découvert à Varsovie, un complot central de communistes ukrainiens, coopérant avec les communistes internationaux pour détacher la Galicie de la Pologne et former une nouvelle république bolchévique.

La police a saisi un grand nombre de documents et arrêté 19 personnes, dont deux communistes étrangers, Adolf Laugner, journaliste berlinois et Mlle Shreder de Prague. La police déclare que grâce à ces arrestations le mouvement communiste parmi les Ukrainiens se trouve paralysé.

La démolition de l'Arctique

Québec, 26. — L'Arctique, la petite goélette auxiliaire sur laquelle le capitaine J.-E. Bernier, explorateur canadien, fit tant de voyages dans les mers polaires, vient d'être livrée aux démolisseurs.

L'Arctique a été vendu par le gouvernement canadien à la Cie de la Baie d'Hudson il y a deux ans pour une somme d'environ \$10,000 et, depuis cette époque, il était resté inactif dans le bassin Louise. La Cie de la Baie d'Hudson vient à son tour de vendre le navire à la Gulf Five Underwriters' company et, hier matin, quatre employés de cette dernière firme en ont commencé la démolition. La machinerie ont été vendues à la Quebec Machinery Company et l'acier de la coque sera vendu comme vieux fer.

Chalutier français désarmé

Sydney, Colombie-Britannique, 26 (S.P.C.) — Le chalutier français Adriatique s'est échoué sur l'île Scaderie à 10 heures dimanche soir au milieu d'un épais brouillard et n'est plus qu'une épave.

L'équipage de 38 hommes a été secouru par le gardien du phare et le navire anglais Taranit se tient dans les environs pour porter secours au navire, si possible, lorsque le temps sera clair.

L'hydravion et l'avion terrestre

Paris, 26 (S.P.A.) — M. Bokanowski, ministre du commerce, a déclaré au *Matin*, qu'il convient de laisser à chaque appareil sa destination normale, réserver pour la mer l'hydravion, et pour la terre l'avion terrestre.

Lancer un avion terrestre au-dessus des flots c'est ajouter aux risques normaux un risque supplémentaire improbable mais possible d'un accident de machine.

Les pouvoirs publics peuvent applaudir aux initiatives privées, mais ne pas engager en un tel risque des équipages en service commandé.

AU SANCTUAIRE DU CAP

L'ETABLISSEMENT DES SOEURS SERVANTES DE JESUS-MARIE CONSTRUCTION D'UNE CHAPELLE

Cap-de-la-Madeleine, 26 — L'autonne dernier, la nouvelle que les Carmélites, d'abord, puis, les Servantes de Jésus-Marie, devaient fonder un monastère au Cap-de-la-Madeleine, a fait son tour de presse. Ce n'était encore qu'une rumeur. Mais le vieux servante est toujours vrai: il n'y a pas de fumée sans feu.

De fait, la question était sérieusement à l'étude puisque, depuis, il a été annoncé officiellement que le Carmel de Saint-Boniface du Manitoba se transporterait, dans un avenir assez rapproché aux Trois-Rivières, et que, d'autre part, grâce aux bienveillantes approbations des autorités religieuses en cause, les Soeurs Servantes de Jésus-Marie, de Hull, viendraient, en septembre prochain, s'établir à proximité du sanctuaire pour y prier et faire pénitence.

Déjà, à cette fin, elles ont acquis un splendide terrain, sur la pointe sud formée par les deux branches du ruisseau du Moulin qui contourne la paroisse de Notre-Dame du Cap. La Mère Servante générale, de concert avec son économiste générale et la future Mère Servante du nouveau monastère, y surveillent depuis plus d'un mois la construction d'une chapelle annexée à la maison qu'elles ont achetée et aménagée pour recevoir au moins une dizaine de religieuses cloîtrées.

Epuisée par la construction d'une maison-mère convenable, le trésor commun de la congrégation naissante ne pourrait qu'à force d'économie suffire aux déboursés considérables requis pour la nouvelle fondation. C'est pourquoi on fait appel au public charitable en faveur de cette oeuvre. S'adresser à: Les Soeurs Servantes de Jésus-Marie, Cap-de-la-Madeleine, Comté de Champlain, P.Q.

Autres livres classiques

Voici des livres qui rendront heureux, et conséquemment sages, des enfants. Le temps a éprouvé leur valeur. Ils sont classiques comme ceux de la comtesse de Ségur.

OEUVRES DE ZENOB LEONORIOT. Volumes reliés en percaline, 5 x 7 1/2, 9 titres au choix, beau papier, nombreuses gravures. Chacun 75c. franco.

— En congé.
— Bigarrette.
— Le petit chef de famille.
— Plus tard, ou le jeune chef de famille.
— Un enfant gâté.
— Tranquille et Tourbillon.
— Cadette.
— Gilda l'intraitable.
— Bouche en cour.
— Service de la Bibliothèque du Devoir, 336, Notre-Dame est, Montréal.

Sir Henry Thornton en visite d'inspection

Sir Henry Thornton part aujourd'hui pour une tournée d'inspection officielle des lignes de l'Ouest du Chemin de fer national du Canada. Il est accompagné de M. S.-J. Hungerford, vice-président provisoire à la direction de l'exploitation du réseau; de M. A. T. Weldon, vice-président, préposé au service du transport des voyageurs et de la marchandise; de M. H.-H. Melanson, gérant général du trafic des voyageurs. Sir Henry et ses compagnons de route visiteront Prince Rupert et l'Alaska, Vancouver, Victoria, Seattle et Portland.

Sulpiciens en retraite

La retraite annuelle chez les Messieurs de Saint-Sulpice a commencé ce matin au Grand-Séminaire et se terminera dimanche.

Elle est précédée par M. Brouet, p.s., supérieur du séminaire de Coutances, France.

Femme blessée à Champlain

Les Trois-Rivières, 26 (D.N.C.) — Une femme âgée de 75 ans, Mme Philias Gauthier, de Champlain, mourra peut-être des suites des blessures qu'elle reçut alors qu'elle fut frappée hier par un auto américain au moment où elle voulait traverser le chemin.

Une lourde chaîne l'écrase

Les Trois-Rivières, 26 (D.N.C.) — Henri Lacombe, de Saint-Etienne des Grés, a failli être tué quand une chaîne de 300 livres environ lui tomba sur le corps, alors qu'il était à son travail à La Gabelle. Le blessé fut mis immédiatement sous les soins du Dr P. Millette, de Saint-Etienne, puis finalement il fut transporté à l'hôpital de Grand-Mère. Il a reçu des blessures à l'abdomen qui sont assez graves. Il a aussi des contusions par tout le corps, surtout à un bras.

Toronto perd sa cause

Londres, 26 (S.P.A.) — Le comité judiciaire du Conseil privé a renvoyé un appel de la ville de Toronto contre les méthodes de comptabilité de la Consumers' Gas Company.

La ville de Toronto voulait forcer la compagnie à appliquer les surplus des primes vendues à la réduction du prix du gaz.

A St-Michel-de-Napierville

De grandes fêtes auront lieu à Saint-Michel Archange, comté de Napierville, le 7 août prochain à l'occasion du 75ème anniversaire de fondation de cette paroisse et du 25ème anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Geoffroy, curé de la paroisse.

Les expropriations du boulevard Saint-Joseph

La cause en expropriation pour l'ouverture du boulevard Saint-Joseph a été remise en décembre prochain, par M. Adrien Beaudry. Il s'agit d'ouvrir le boulevard vers l'est à partir de l'avenue Papineau.

La cause ne sera entendue qu'au retour de M. Beaudry, de l'Europe, où il va étudier sur place le fonctionnement des systèmes d'autobus.

CONDAMNÉS AU PENITENCIER

DEUX VOLEURS SENTENCES PAR LE JUGE MARIN

Le juge Marin a condamné James Hartley, 113, ouest, rue Craig, coupable de cambriolage au No 637, rue Université, à deux ans de détention.

Il a condamné aussi William Williams, 3051, rue Hochelaga à deux ans de détention pour menues escroqueries. Williams percevait des souscriptions sur divers prétextes.

Les détectives Saint-Jean et Le-doux, du poste No 20, ont arrêté Louis Beaver et Max Beaver, de Toronto, accusés d'avoir volé l'auto modèle Chandler, de M. Joseph Lizotte, 4017, rue Mentana. Harry MacMaster, 1017, rue Bleury, et Sarah Morris, 1017, rue Bleury, ont comparu ce matin en Cour de police, accusés d'avoir détourné l'auto modèle Chandler, de M. Joseph Lizotte, 4017, rue Mentana.

UN FILM NON CENSURE M. François Roussy de Sales, censeur des films de cinéma, a porté une plainte contre le *Westmount Theatre Limited*, pour avoir représenté une vue qui n'avait pas été préalablement soumise à la censure.

A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

DES MILLIERS DE PERSONNES ASSISTENT A LA FÊTE DE LA GRANDE THAUMATURGE

Québec, 26 (D.N.C.) — Commencée hier par une température idéale sous les yeux d'une foule considérable, la célébration de la fête de sainte Anne à Sainte-Anne de Beaubré, se poursuit aujourd'hui sous un ciel menaçant, au milieu d'une foule énorme. Ceux qui assistaient depuis hier à la célébration de la fête ont vu défiler aux pieds de la grande thaumaturge, des milliers de pèlerins.

Le R. P. Roberge a baptisé deux adultes. Le premier est un colonel de l'armée américaine, M. Charles Walkutt, de Columbus, Ohio. Ce n'est pas la première fois que M. Walkutt venait à Sainte-Anne. Cette année il a demandé à être baptisé.

La cérémonie a été privée. Hier à trois heures ont été chantés les premières vêpres. L'ouverture de la fête avait attiré de nombreux pèlerins. Plusieurs prêtres avaient pris place au chœur. Le R. P. Giroux, C.S.S.R., directeur des pèlerinages, présidait la cérémonie. M. l'abbé A. Robert, de Beaubré, et le R. P. Kocher, de Kansas City, agissaient comme diacre et sous-diacre. Les chapiers étaient le R. P. H. Aubin, C.S.S.R., le R. P. Le-couthier, C.S.S.R., le R. P. Trove, C.S.S.R., le R. P. Laubin, C.S.S.R. Tous les assistants chanteront le *Magnificat*.

Une impressionnante procession a défilé hier soir. Quatre mille pèlerins attendaient aux abords du sanctuaire le moment de se mettre en marche. A huit heures et demie le défilé quittait la basilique pour gravir la côte.

Quelques malades, les uns sur des béquilles, les autres au bras de parents, avaient voulu se joindre aux autres fidèles pour participer aux indulgences. Mgr Légrisi, P.D., de Bourdonnais, III, présidait la cérémonie.

Estime à 10,000 le nombre de communions distribuées ce matin. A partir de cinq heures il y eut constamment distribution du Pain de Vie.

Ce matin à 10 heures, S. G. Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, a chanté une grand-messe pontificale. S. G. Mgr R.-M. Rouleau, O.P., archevêque de Québec, était présent au trône. Plusieurs prélats et autres membres du clergé l'entouraient. A 3h, cet après-midi, il y aura chant des deuxième vêpres de sainte Anne, probablement présidées par Sa Grandeur Mgr Forbes, puis procession du Saint-Sacrement et bénédiction des malades.

Ce soir à 8 heures et demie, un autre défilé aura lieu dans le parterre de la basilique.

Abordage au large de Matane

Québec, 26 (S.P.C.) — Le cargo *Rote-Castle*, descendant le fleuve et la rivière citenne *Albertolite*, en route pour Montréal, sont venus en collision hier, au large de Matane, à 214 milles en aval de Québec. La cause de la collision et les dommages subis par les deux vaisseaux, s'il y en a, ne sont pas connus.

Les deux navires font maintenant route vers Québec sous leur propre vapeur. Ils n'ont pas demandé d'aide.

L'éloge de M. Descarries

Le juge Fortier a fait l'éloge ce matin de M. J.-A. Descarries, avocat et ancien député de Jacques-Cartier, décédé hier. Il a rappelé ses qualités d'éminent citoyen. M. Montgomery, au nom du Barreau, a payé un tribut à la mémoire du défunt.

Le Doric

Le "Doric", de la "White Star Line", qui porte les 78 passagers du "Voyage Populaire" organisé par la "White-Star" avec le concours du "Devoir", vogue maintenant en pleine mer. Il a été signalé pour la dernière fois dans le golfe, à la Pointe-à-la-Remembrance dimanche soir à 7 heures 10.

LA HAUTEUR DES EDIFICES

LETTRE DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES DE LA PROVINCE AUX AUTORITÉS MUNICIPALES

Voici le texte de la lettre que l'Association des architectes de la province a envoyée à la ville au sujet de la hauteur des édifices:

"Nous apprenons que vous étudiez en ce moment une nouvelle réglementation concernant la hauteur des bâtiments, comportant un retour vers l'ancienne limite de 130 pieds ou 10 étages en hauteur, avec l'abandon de la limite plus récente de 12 fois la surface du lot comme surface totale des planchers d'une bâtisse.

"Un comité de l'Association des architectes de la province de Québec, ayant pour attribution l'étude de ce genre de problèmes, a étudié ces propositions et se sent arrivé à une opinion qui reflète le sentiment général de la profession.

"Sous l'ancienne réglementation, l'utilisation de la propriété à sa pleine capacité, pour une bâtisse d'usage commercial, ayant pour résultat la construction d'édifices plus ou moins cubiques, flanqués de murs latéraux d'aspect désagréable, toits plats dont l'uniformité n'était brisée que par les appendices contenant les machines des ascenseurs, etc.

"Sous la réglementation plus récente, les retranchements des murs extérieurs, à partir d'un certain niveau, et les formes architecturales plus variées, étaient encouragées.

"Le comité croit que ce serait faire un pas en arrière que de retourner à l'ancienne règle de 130 pieds ou 10 étages, et que la réglementation plus récente était avantageuse en principe, mais demandait à être complétée par certaines prescriptions.

"Les principes que le comité souhaitait voir adopter dans un règlement concernant la hauteur des bâtiments à Montréal, sont les suivants:

1. Que la surface totale des planchers d'une bâtisse quelconque ne devrait pas excéder un certain maximum, soit par exemple 10 fois la surface du lot sur laquelle d'autres règlements permettent de construire (dans certains cas le lot entier).

2. Que la ligne de la corniche principale ou la tête du mur puisse être établie à une hauteur égale, par exemple à une fois et demie la largeur de la rue — soit dans le rapport de 3 à 2 — (pour les lots à l'encoignure de 2 rues, la rue la plus large pourrait servir de base).

3. Qu'au-dessus de la corniche principale, ou du niveau de la tête du mur, la hauteur des constructions en retrait, serait aussi réglée par la largeur de la rue, mais on pourrait permettre un rapport plus élevé, par exemple de 1 à 6.

"Par l'incorporation de ces quelques principes dans le nouveau règlement, le cube des bâtiments et leur accommodation totale, pourraient être contrôlés efficacement, et un développement plus intense que celui qui a été permis jusqu'ici, proportionné aux facilités du trafic, serait impossible, alors qu'une plus grande liberté dans les solutions architecturales serait encouragée.

"En soumettant respectueusement ces quelques aperçus à votre considération bienveillante, l'Association des architectes de la province de Québec désire vous offrir officiellement son aide et sa collaboration dans la rédaction du règlement en question. Les architectes se rendent compte de la grande importance du problème dont il s'agit, qu'il requiert une étude attentive, car il peut affecter très sérieusement le développement économique de toute la ville.

"Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très dévoués.

(Signé) Percy E. NOBBS

Retraites du clergé

La première retraite annuelle du clergé diocésain commencera dimanche le 7 août, à huit heures 30 p.m. au Séminaire de Montréal et se terminera le vendredi soir.

La seconde retraite commencera le dimanche 21 août, à la même heure et se terminera le vendredi soir.

Elles seront toutes deux précédées par M. H.-E. Legrand, p.s., de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

M. Gaboury à la conférence postale

Ottawa, 26 (D.N.C.) — M. Gaboury, sous-ministre des postes, s'embarquera ces jours-ci pour l'Angleterre. Il doit assister à la conférence qui se tiendra à Londres le 1er septembre pour résoudre les problèmes de la poste aérienne nationale et internationale. Cette conférence est préparatoire à la grande conférence postale qui aura lieu dans le même pays dans une couple d'années.

M. Gaboury se rendra aussi en France. A son retour, il accompagnera M. Véniot, dans une tournée d'inspection des bureaux de poste de l'Ouest.

Mgr Cassulo chez lord Willingdon

Ottawa, 26 (D.N.C.) — Son Excellence Mgr Cassulo, le nouveau délégué apostolique au Canada, a rendu sa première visite hier avant-midi au gouverneur général, lord Willingdon.

Dimanche prochain, le 31 juillet, il y aura à la basilique d'Ottawa, une grande réception en l'honneur de Mgr Cassulo. On ne connaît pas encore tous les détails de cette réception officielle. Mais on comprendra qu'il y aura présentation d'adresses de la part des laïques et du clergé du Canada.

M. Brodeur, la "Montreal Water" et le "Board of Trade"

La ville aurait perdu \$250,000 du fait du Board of Trade — Nouveaux réservoirs—La pression de l'eau

M. Brodeur a fait quelques commentaires, ce matin, au sujet de la récente déclaration du Board of Trade concernant la rétrocession du système d'aqueduc de la *Montreal Water and Power Company*. Il a aussi, pour la première fois, croquis-nous, parlé du désastreux fameux rapport Laurendeau et il a énuméré une série de désavantages qui, dit-il, résulteraient pour la ville à la suite de la rétrocession. A ce sujet, il a déclaré de nouveau que c'est la manière d'agir du Board of Trade qui est cause de tout cela et que ce corps doit en prendre sa responsabilité.

M. Brodeur a d'abord affirmé que le Board of Trade fait perdre à la ville un montant annuel de \$250,000, soit l'excédent des recettes de la compagnie, lequel montant aurait pu être ajouté au budget de la ville. En plus de cela, un fonds d'amortissement aurait été remboursé pour l'achat du système d'aqueduc.

M. Brodeur dit que maintenant la ville devra dépenser un montant de trois-quarts de million pour construire un canal d'égout dans Ville-Marie afin de ne pas polluer les eaux de la *Montreal Water*. Cette dépense aurait été évitée si la ville avait gardé le système d'aqueduc. En plus de cela, la ville sera obligée de construire de nouveaux réservoirs pour répondre aux nouveaux besoins et parce que certains des réservoirs actuels ne sont plus en bon état et demandent d'être remplacés. Enfin, la pression de l'eau, qui avait été augmentée dans plusieurs quartiers grâce à la fusion des deux systèmes, redeviendra ce qu'elle était auparavant. Puis il y a le fait que les taux de l'eau seront plus élevés que ceux chargés par la ville.

A ce sujet, M. Brodeur a parlé du rapport Laurendeau. La compagnie, dit-il, a respecté les clauses au sujet de la pression de l'eau. La question, c'est que cette pression prévue dans les contrats n'est pas suffisante pour les besoins actuels.

La ville ne peut donc forcer la compagnie à augmenter cette pression. Les contrats qui existent entre la ville et la compagnie furent passés par les petites municipalités qui furent annexées depuis et on n'a pas su engager la compagnie suffisamment. Aussi, si la ville voulait forcer la compagnie à fixer de nouveaux taux, ce serait la matière à procès qui durerait peut-être dix ans sans aucun avantage pour les contribuables, ajoute M. Brodeur. Ici, il cite l'exemple d'Outremont qui plaide avec la compagnie depuis cinq ou six ans sans avoir encore obtenu de bon résultat.

Pour ce qui est du communiqué du Board of Trade, M. Brodeur dit que c'est un document imprécis qui paraît avoir été préparé par un avocat plaçant une mauvaise cause.

On se garde bien, dans ce document, dit le président du comité exécutif, de parler de la valeur réelle du système d'aqueduc.

Le Board of Trade veut que la ville achète la compagnie, mais seulement dans quelques années, parce qu'il ne croit pas que cela puisse être fait avantageusement par les administrateurs actuels, trop liés par les récents événements. M. Brodeur assure que dans deux ans la valeur de la compagnie aura encore augmenté parce que ses revenus augmentent. Le Board of Trade reconnaît lui-même que les dividendes de la compagnie ont augmenté dans la proportion de \$2.25 à \$4 l'action ordinaire. Pour M. Brodeur, cela est un aveu du Board of Trade à l'effet que la valeur de la compagnie augmente.

M. Brodeur dit en conclusion que le Board of Trade paraît plutôt avoir fait tout cela par dépit et non pas comme il le prétend, dans l'intérêt des contribuables et de la ville.

Le "Quebec Power" achète la "Corporation d'énergie de Montmagny"

Québec, 26 (D.N.C.) — Une des plus grosses transactions financières que l'on ait enregistrées à Québec depuis quelques années s'est terminée hier par la vente de la "Corporation d'énergie de Montmagny" et de ses filiales au "Quebec Power".

La "Corporation d'énergie de Montmagny" a pour filiales la "Compagnie d'énergie électrique de Montmagny" et la "Compagnie électrique de Bellechasse". Ces trois compagnies, propriétaires de magnifiques chutes d'eau, ont été organisées par des hommes d'affaires du district de Québec qui avaient à leur tête M. Maurice Rousseau, C.R., avocat de Montmagny. Le montant en jeu est de \$1,800,000 à \$2,000,000. Désormais le "Quebec Power" éclairera tous les comtés qui étaient desservis par les compagnies qui lui ont vendu leurs intérêts et étendra encore leur réseau.

A Ste-Anne-des-Monts

Le *New Northland*, de la Clarke Steamships Lines, entreprendra vendredi soir, à huit heures 30, la deuxième de ses courtes croisières de fin de semaine de Montréal à Sainte-Anne des Monts, sur les côtes de la Gaspésie, avec escale à Québec et à la Malbaie.

Ce deuxième voyage du *New Northland* offre un intérêt tout particulier parce qu'il coïncide avec la célébration de la fête de la grande thaumaturge à Sainte-Anne des Monts, et le curé Pierre Veilleux profite de l'occasion pour inviter spécialement tous ceux qui voudraient entreprendre la croisière à participer aux cérémonies qui se dérouleront dans son église ce jour-là.

Le *Devoir* se met à la disposition de ses lecteurs désireux d'obtenir de plus amples renseignements sur la croisière et ceux qui s'adresseront à lui bénéficieront d'avantages spéciaux.

A Wall Street

New-York, 26. — Les cours ont fluctué avec irrégularité dans une marge étroite, à l'ouverture de la séance. *Continental Insurance* a débuté avec un gain d'un point à 181. Un nouveau sommet, *American Steel Foundries* a aussi établi un nouveau sommet à 53 1/2. *Baldwin* et *General Motors* sont améliorés de quelques fractions, des premières ventes, mais *United Drug* et *Montana Power* ont subi de légères pertes.

Un peu après les premières transactions de l'ouverture, les nombreuses prises de bénéfices et les ventes à découvert ont contrecarré les efforts des spéculateurs à la hausse qui mettaient de l'avant l'abondance de fonds et la perspective d'un bon commerce d'automne. Cependant, les stocks d'acier, les jouissances d'une bonne demande, en vue d'un bon rapport trimestriel par la *United States Steel Corporation*, qui sera rendu public après la fermeture du marché.

COURS DU CHANGE

COURS MOYEN LE 26 JUILLET	
1927	Montréal
Londres	\$4.86
Paris	.0395
Bruxelles	.1395
Rome	.0548
Genève	.1925 1/2
Amsterdam	.4003
Madrid	.1708
Stockholm	.2676
Christiania	.2582
Copenhague	.2874
Rio de Janeiro	.1185
Berlin	.2378 1/2
New-York, prime	76 1/2

Abonnements d'été

Pour la commodité de ses lecteurs qui s'absentent à la campagne, le "Devoir" sert des abonnements d'été, hors de Montréal et de la banlieue, au Canada, aux conditions suivantes—la remise devant de toute nécessité accompagner la demande:

L'ONTARIO ET LE FRANCAIS

Pour compléter un dossier — Un article du Canada — Le Soleil cherche à s'expliquer — Une riposte du Droit

Le singulier article du Soleil sur l'Ontario et le français a suscité, de la part de l'action catholique et du Droit des ripostes que nous avons publiées ici même le 19 juillet, avec le texte qui les avait provoquées. M. Desrosiers est revenu sur le sujet le lendemain 20 juillet, avec un article reproduit par l'Action catholique.

Le lendemain, 21 juillet, le Canada publiait l'article suivant, qui paraît bien, sous une forme indirecte, une tentative de réparer l'impair du Soleil:

Les cours de français aux instituteurs d'Ontario

Près d'une centaine d'instituteurs et d'institutrices de la province d'Ontario prennent part aux cours de français organisés par le gouvernement ontarien et donnés au couvent de Sillery, près de Québec. Nous constatons ainsi que l'organisation de ces cours pour les pédagogues de langue anglaise d'Ontario n'était pas que des mots seulement, mais bien un fait.

Il peut résulter beaucoup de bien de cette initiative. Les dirigeants de la province voisine comprennent aujourd'hui l'importance du français dans la vie nationale de notre domination et ils prennent les dispositions nécessaires pour diffuser la connaissance.

Si tardif soit-il, nous ne pouvons quand même que louer ce mouvement. Ici, il est tout naturel qu'on nous posséderait les deux langues (semble-t-il), mais il n'en va pas de même dans la province d'Ontario où le français ne jouit pas encore d'une place à celle que nous faisons à l'anglais dans notre province.

Nous avons jusqu'ici trouvé notre supériorité intellectuelle dans le fait que tout le monde parle ici l'anglais et le français à un égal degré. Nous n'avons pas hésité à donner à nos fils une solide connaissance de la langue de Shakespeare, tout en conservant au français notre langue maternelle, la place d'honneur et le premier plan qui lui convient.

Mais appelés à vivre en contact avec nos concitoyens de langue anglaise nous avons jugé utile de posséder leur langue et nous ne nous en plaignons pas. Nos amis de langue anglaise comprennent aujourd'hui que nous avions vu juste et ils cherchent maintenant à posséder la langue française afin de maintenir leur contact avec nous qui nous affirmons constamment dans le domaine industriel, commercial et financier.

Ceux des professeurs d'Ontario qui viendront ici apprendre le français seront toujours les bienvenus. Mais nous croyons qu'ils pourront tout aussi bien tirer parti immédiatement de la leçon et insister pour que le français soit des maintenant enseigné dans les écoles ontariennes et qu'on abolisse le règlement XVII.

Jamais nous n'avons eu, dans le Québec, de difficultés scolaires prononcées comme chez nos voisins. Nous n'avons jamais entendu ici une race récriminer parce qu'elle était mal traitée. Au contraire, la province de Québec donne l'exemple de la plus grande liberté et du plus profond respect sous ce rapport. Il n'en est pas ainsi dans l'Ontario, mais divers événements et déclarations de ces derniers temps peuvent nous laisser entrevoir une amélioration sous ce rapport.

Les Ontariens, en apprenant le français, y trouveront tout d'abord leur plaisir, car c'est une belle langue, personne ne le contestera. Puis ils développeront peut-être en eux le goût de faciliter à leurs enfants la connaissance du français. C'est là sans doute qu'ils comprendront combien il est injuste de priver les nôtres des facilités d'apprendre leur langue maternelle.

Ces cours de français pour les instituteurs et institutrices d'Ontario constituent une louable initiative. Nous pouvons en attendre beaucoup de bien et nous croyons devoir en féliciter ceux qui auront eu le courage de lutter pour donner au français la place qui lui appartient.

Et nous croyons devoir ajouter que nous n'aurons véritablement la bonne entente que quand cette question de langue sera totalement disparue. Pour nous de Québec, nous ne l'avons jamais agitée autrement que pour réclamer ce que nous nous étions dû légitimement.

Ce même 21 juillet, le Soleil, après un assez long silence, revenant sur le sujet et essayant, par l'article suivant, de répondre au Droit:

Un cas d'emballement

La modération et l'habileté dans le combat, valent parfois mieux que la bravade, la provocation et la témérité. Le soldat qui va se faire tuer inutilement, contre la discipline et la bonne tactique, fait peut-être un beau geste, mais un geste fou. Le meilleur lutteur n'est pas celui qui bat l'air sans rien attrapper, mais celui dont les coups portent. Quant à Don Quichotte lancait sa jument à toute vitesse contre les moulins à vent, qu'il prenait pour une armée entière, il se montrait aussi courageux que le chevalier Bayard; mais il passait à la postérité comme le plus bel exemple de l'héroïsme orgueilleux, ridicule et sans gloire.

En vertu de ce principe, nous avons profité de la venue en nos murs de près d'une centaine d'instituteurs et institutrices d'Ontario, qui suivent actuellement des cours de français à Sillery, pour parler

du Règlement XVII, sujet de disputes et de vituperations depuis une quinzaine d'années. Nous avons prétendu et nous prétendons encore que cette loi ontarienne aurait pu devenir caduque et sans effet si, au lieu de pousser trop vite et trop longtemps des cris d'égorgés, certains de nos compatriotes avaient eu recours à une active, adroite et persévérante diplomatie. Dans cette affaire, disions-nous en substance, nous n'avons pas suffisamment observé les lois de la psychologie et les mœurs politiques. Nous avons soulevé contre nous une partie de l'opinion ontarienne, de façon à gêner les chefs politiques de la province voisine, en sorte que nous ne pourrions maintenant obtenir pleine et entière justice que par un effort persévérant vers la bonne entente, les relations fréquentes d'une frontière à l'autre, les conversations entre hommes de poids et de sain jugement, l'appel à l'unité nationale et à l'intérêt commun.

Tel est, en résumé, ce que nous écrivions. Mais pourquoi faut-il que cet appel à de bonnes et efficaces manières soulève-t-il une tempête en certains milieux? Après avoir pris connaissance de nos réflexions, pourtant assez anodines, le rédacteur du Droit se croit forcé de nous injurier à pleines colonnes. Il dit entre autres: "Le Soleil a eu le cœur d'écrire une telle saleté (sic) et de la présenter comme bienvenue aux représentants de la majorité ontarienne. Il a eu le cœur de donner le coup de pied de l'âne (sic) aux victimes de cette majorité..." Il a trouvé une occasion de se mettre à plat ventre (sic) et de lécher des bottes (sic). Question d'habitude, ces bottes eussent-elles après elles quelques vestiges de ce que nous avons de plus cher?"

Voilà comment on écrit chez les défenseurs du droit. Nous tenions à donner un spécimen du style dont on se sert habituellement, dans certaines boutiques à patriotisme, pour réclamer justice en faveur d'une minorité. Tout cela est pesant de gain. C'est avec des articles de ce genre qu'on attise le feu: est-il étonnant qu'il ne se soit pas éteint après quinze ans de ce chauffage à blanc?

N'oublions pas que les préjugés de race s'achèvent d'autant plus qu'on les met à l'échec. Nous savons que nous avons affaire, en Ontario, à un groupe — probablement une minorité d'ultra-patriotes irréductibles et absolument condamnables — qui profitent de tout pour monter l'opinion contre nos droits les plus sacrés. Ceux-là, nous ne les convainçons ni par la raison ni par les violences. Nous devons nous occuper d'eux le moins possible pour recourir à l'élément sain, judicieux et sympathique, qui finira par nous comprendre du moment que nous nous rapprochons d'eux en amis et non pas en fiers-à-bras.

Nous n'en voulons pas à notre confrère le Droit des insultes qu'il nous prodigue. Il faut savoir mesurer sans ressentiment. Nous n'avons nos frères d'Ontario autant que lui, et nous saurons combattre plus dignement et plus efficacement. Nous ne comptons nullement sur l'existence du règlement XVII pour vivre, mais cela ne nous empêchera pas de nous en occuper, au bon moment, pour aider à sa disparition.

Samedi, le 28 juillet, le Droit ripostait à ceci par ce nouvel article:

La diplomatie du Soleil

ET SES MOEURS POLITIQUES? — L'OPINION DU DEVOIR ET DE L'ACTION CATHOLIQUE — UNE VOLÉE DE BOIS VERT BIEN MERITEE — LE SOLEIL ET SES REPROCHES — LE TORT QU'IL FAIT A NOTRE CAUSE

La presse indépendante a jugé comme il le méritait l'article où le Soleil, en guise de bienvenue aux instituteurs anglo-ontariens qui suivent actuellement des cours de français à Québec, faisait la leçon, et quelle leçon! à ceux qui, depuis quinze ans, luttent comme des braves pour la survie de la langue et de la foi.

"Notre confrère, le Soleil", écrit M. Thomas Poulin dans l'Action Catholique, "vient de se laisser emporter par l'enthousiasme. Il apprend qu'une centaine d'instituteurs et institutrices de l'Ontario s'en viennent à Québec, prendre des leçons de français, afin de mieux enseigner notre langue aux petits anglo-ontariens. Cet événement voulu par le gouvernement ontarien qui refuse toujours, d'autre part, qu'on enseigne le français aux petits Canadiens français de sa province, lui fait perdre la tête."

"On le voit en un tour de plume renier tout ce qu'il a lui-même écrit dans la passé sur la question ontarienne, se donner même de forts coups de pied, condamner tout ce que nos compatriotes ont fait pour défendre notre héritage en Ontario, parler en somme comme quelqu'un qui n'a jamais vu un seul mot de ce qui s'est passé autour du Règlement XVII... et, au milieu de salamales, faire une course servile aux persécuteurs de notre race!"

M. Desrosiers, dans le Devoir n'est pas moins explicite:

"Le Soleil est célèbre dans le Canada entier pour sa truculente partisanerie politique, son outrecuidance insigne et son effrontée violence contre tous les ennemis de son parti."

"Mais l'habitude émousse tant les

impressions qu'on en vient à ne plus distinguer spécialement cette bêtise médiocre et colorée. Il faut pour éveiller l'attention, une de ces stupidités géniales mieux réussies que les autres, ciselée sur toutes ses facettes, travaillée dans tous ses détails, fignolée, pommée et parfaite. En un mot, il faut un chef-d'œuvre de la sottise, sottise du point de vue même du journal, pour arrêter le lecteur."

"C'est ce que le Soleil a réussi à faire, en se surpassant lui-même, en s'élevant d'un grand coup d'aile, le 13 juillet dernier, dans le cours d'un article intitulé 'L'Ontario et le français'. Devant une telle perfection dans la bêtise, les Canadiens français de la province voisine n'ont eu que de la stupeur. Plus ils l'ont analysé, cet article, plus ils l'ont étudié phrase par phrase, plus ils en ont goûté la saveur pimentée. Ce n'est pas tous les jours que les rédacteurs du Soleil atteignent de telles profondeurs. Et eux-mêmes, l'avaient sans doute compris puisqu'ils ont voulu publier leur texte en gros caractère gras pour signaler spécialement cette sottise entre toutes les sottises."

Le Soleil ne l'a pas vu. Ses bavardages insolents ont soulevé de légitimes indignations. Croyait-il, par hasard, que nous le laisserions, sans mot dire, jouer au valet, jongler avec nos problèmes les plus importants, laisser peser sur la tête de nos chefs les pires insinuations, nous tirer dans le dos?"

Le Soleil prétend nous donner des leçons de modération et de diplomatie! Pour qui connaît le Soleil, c'est le comble de l'effronterie.

Qu'on juge par les extraits suivants comme le Soleil a le verbe et l'indignation lorsqu'il s'agit de discuter avec des adversaires politiques ou même avec des gens dont le seul tort est de différer d'opinion avec lui.

Lors de l'avant-dernière élection provinciale, le Soleil servait ces aménités à son confrère l'Événement: "Cet homme virevoltant, l'Événement, a dévoué complètement ses anneaux. Tout depuis cinquante ans et plus, elle était bien un peu abâtardie dans ces dernières années. Les batailles électorales — particulièrement la lutte récente de 1921 — l'avaient laissée en quelque sorte assommée dans le champ conservateur devenu désert. Éprise de vie, elle se teignit la peau d'une couleur indéfinie et non définissable, pour faire oublier ses longs antécédents. Elle s'enroula sur elle-même avec tant d'artifice, elle se repêta si énergiquement qu'on la prit longtemps pour une petite teigne innocente. S'étant trouvée un coin chaud à plusieurs endroits, elle finit par engraisser de nouveau, en même temps que le vermin de sa glorieuse échelle commença de se fendiller. La véritable couleur de son épiderme réapparut. La teigne était devenue le reptile barbare!" (17 juillet 1924).

Quelques jours plus tard, le Soleil récidivait: "La grande vipère torse de Québec se découvre le gosier jusqu'aux entrailles lorsqu'on lui met le talon un peu durement sur la tête en lui grattant l'échine avec énergie..."

"Ce que nous avons voulu de nouveau souligner pour le moment, c'est que l'Événement est jusqu'à la moelle épineuse un organisme torse qui cache sournoisement son jeu et qui, sous des allures cauteuses, ne perd jamais une chance d'enlever le prestige de ceux qui ne font pas son affaire. Son instinct est de détruire le parti libéral en ce district. Trop lâche, trop mercenaire et trop fourbe pour mener sa lutte politique à ciel ouvert, il voile ses tortueuses manœuvres sous la plus grossière perfidie dont le journalisme ait encore été témoin."

Qu'en termes modérés ces choses-là sont dites? en tous cas, c'est très amusant. Continuons. Voici un portrait de M. Arthur Sauvé, chef conservateur à la législature de Québec: "Aussi énergique et travailleur qu'il est incomplet et borné, aussi fécond en paroles qu'il est stérile en idées, en programme et en bon sens, plein de lui-même — c'est-à-dire plein de peu de chose — et d'avidité de tout ce qui s'appelle talent, il a réussi, avec ce bagage composé de présomption et d'insuffisance, à enfoncer un parti moribond et à se persuader que cette rose stationnaire et rongée de rhumatismes allait le conduire jusqu'au sommet de la colline parlementaire." (29 juillet 1924).

Quelle belle tentative de bonne entente et de réconciliation entre les parties! quelle affabilité! quel désir de reconnaître le mérite partout où il existe et de donner du même à l'adversaire.

Nous en passons et des meilleurs. Et c'est ce journal qui a le tonnet de nous dire: "La modération et l'habileté dans le combat valent parfois mieux que la bravade, la provocation et la témérité..." Nous avons prétendu et nous prétendons encore que cette loi ontarienne (le Règlement XVII) aurait pu devenir caduque et sans effet si, au lieu de pousser trop vite et trop longtemps des cris d'égorgés, certains de nos compatriotes avaient eu recours à une active, adroite, et persévérante diplomatie. Dans cette affaire, disions-nous en substance, nous n'avons pas suffisamment observé les lois de la psychologie et les mœurs politiques."

Elles sont fameuses les mœurs politiques et la diplomatie du Soleil. Nous n'y croyons pas et nous n'avons pas confiance en elles. Qu'il les garde pour lui et pour l'amusement de la galerie.

Nous leur préférons des témoins comme les Landry, les Belcourt, les Genest, les Bélanger, les Charlebois et tous les chefs présents et passés de l'Association d'Éducation qui ont peiné, lutté, souffert, bravé l'amende et la prison, pour assurer, malgré tous les traquenards des diplomates et des politiciens, que survivent en Ontario la langue française et ceux qui la parlent. Ceux-là ont rendu le Règlement XVII

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

Où "souvent besoin d'un plus "ferre" que soi" — ditrait Lafontaine

Avocat

Eugène Simard, b. a., l.l.i.
IMMOBILIER "BAUVEGARDE"
51, Notre-Dame Est. — Montréal

Dentiste

Dr Guillaume Laberge
CHIRURGIEN-DENTISTE
4585 AVENUE ST-DENIS — MONTRÉAL
Près Mont-Royal — 11-7-27

Notaire

Horace Lippé
Placements d'argent —
Réglement de successions —
Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES — MONTRÉAL

Notaire

Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques — Montréal

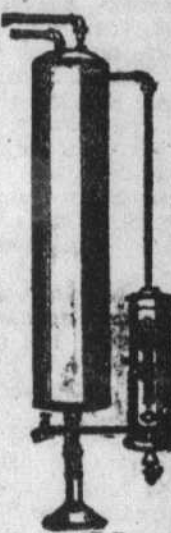
Professeur

LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Préparation à l'étude de la médecine, du droit,
de l'art dentaire, de la pharmacie et
aux diplômes d'instituteur.

Professeur

René Savoie, I.C.I.E.
Cours préparatoires du professeur
Bachelier en art et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire.
Cours classiques, commerciaux, langues privées.
636 SHELBROOKE OUEST.

Le réchaud distributeur à Gaz Lion est un article de première nécessité, surtout en été



Il vous assure une ample provision d'eau chaude à un prix minime.

\$2.50
de \$2.50 ou \$22.00 comptant

Ces réchauds seront installés GRATUITEMENT par nos APPAREILLEURS EXPERIMENTES et ils sont munis d'un TUYAU D'ÉCHAPPEMENT.

DIX PIEDS DE TUYAUX D'ALLOUES

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Cons.

Immeuble Power, 83, rue Craig Ouest

SUCCURSALES
605 rue St-Catherine Ouest
1407 rue St-Denis, près St-Catherine
2385 St-Catherine est
4507 Papineau près Mont-Royal
5145 ave du Parc, près Laurier
4002 St-Denis, près Duluth
1156 Wellington, Verdun
6640 St-Hubert, près Beaubien

VENDEURS AUTORISÉS
L.-N. et J.-E. Noisoux,
5598 Sherbrooke Ouest
Alberta Furniture Store,
88 rue St-Catherine Ouest
Dubuc, 248 Boul. Monk.
M. Miller, 49 Notre-Dame, Lachine
J. Denis, 392 rue Failion.

"caduc et sans effet", et pas d'autres. Si le Soleil ignore, que ne se fait-il?"

Nous n'avons de haine pour personne. Mais nous défendons nos droits contre nos adversaires, dont le moindre n'est pas ce libéralisme doctrinal qui porte ses tenants à avoir la même considération pour le persécuteur que pour la victime, pour l'erreur que pour la vérité.

C'est avec des articles du genre de ceux que vient de publier le Soleil que l'on gâche quinze années de lutte et que l'on recule d'autant l'heure de la victoire. Les Franco-Ontariens ont conscience d'avoir fait leur devoir, tout leur devoir. Ils ont conscience aussi, en défendant leurs droits, d'avoir protégé les libertés de la province de Québec. Au gouvernement ontarien maintenant d'agir. Mais soyons en certains, il ne sortira de son inertie que si les Canadiens français tous les Canadiens français présentent un front uni.

Un impair énorme comme celui du Soleil, il en profitera pour ne pas bouger et même pour continuer, sinon activer, l'ostentatoire du français et la persécution scolaire.

Charles GAUTIER.

Décès du R. F. Odéric, F. S.-C.

Saint-Hyacinthe, 26 — Le R. F. Odéric, des Frères du Sacré-Cœur, (d'us le monde; Wilfrid Lavoie) après une maladie d'une douzaine de jours, est décédé à l'hôpital St-Charles de notre ville des suites d'une opération pour appendicite aiguë. Entré en religion depuis dix ans, le défunt avait prononcé ses vœux perpétuels en 1925. Il avait enseigné successivement à Manchester, N.H., à Saint-Pie de Bagot, à l'Académie Girouard de notre ville et à l'école Meilleur de Mont-Réal.

Il laisse quatre frères: Ovide, de Pawtucket, R.I.; Louis (Frère Laurent) des Frères du Sacré-Cœur, préfet de discipline au collège Mt-Saint-Charles, de Woonsocket, R.I.; Léo, de Saint-Jean d'Iberville, Qué.; et Ronald, de Pawtucket, R.I.; quatre sœurs: Floride (Mme A. Froment), Pawtucket; Yvonne, Rosa (Mme L. Boissel) et Edna (Mme H. Simard) de Central-Falls, R.I.

Les restes mortels furent transportés, ce matin, à la maison-mère des Frères du Sacré-Cœur, rue Laframboise. Les funérailles et l'inhumation se feront là vendredi matin.

Chez les Frères du Sacré-Cœur

Saint-Hyacinthe, 26 — Sous la direction du R. F. Louis-Edouard, provincial, a eu lieu une retraite fermée au Sacré-Cœur, commencée dimanche soir, elle s'est terminée hier. Les exercices spirituels de saint Ignace sont prêchés par le R. P. L. Bégin, s.j., préfet des études au collège d'Edmonton, Alberta. Une centaine de frères de la province de Montréal y ont pris part.

Dans le même temps, une cinquantaine de religieux du même ordre suivaient, au collège du Sacré-Cœur de Granby, une grande retraite dirigée par le R. F. Florentin, assistant général, et prêchée par le R. P. E. Faure, s.j., professeur de philosophie au collège d'Edmonton également. Les retraitants sont venus terminer les exercices à Saint-Hyacinthe. A la cérémonie solennelle de clôture, plusieurs membres de la communauté ont prononcé ou renouvelé leurs vœux de religion.



DEPARTS

DE MONTREAL ET DE QUEBEC
120 juill., Letitia, à Bel., L'pool, Glasg.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.

DE NEW YORK

120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.
120 juill., Alania, à Ply., Cher., Lond.

The ROBERT REFORM Co. Limited
(Service français)
Agents généraux
20, rue de l'Hôpital, Montréal.
Montréal: téléphone Main 5632
ou de l'agent local.

Cunard Anchor Anchor-Donaldson

SYNDICATS CATHOLIQUES
NATIONALS

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le syndicat catholique des employés de tramway se réunit ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 5, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Il y aura initiation de nouveaux membres; rapports des comités de propagande; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Ce soir, salle No 2, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est, assemblée du syndicat catholique national des charpentiers-menuisiers. Il y aura initiation de plusieurs nouveaux membres; rapports des officiers et des délégués O. Filion et J.-B. Beugnot au Congrès de la C.T.C.C. Le travail est très abondant pour les membres du syndicat des menuisiers et tous les hommes compétents et qui chôme dans le métier sont cordialement invités à s'aboucher avec l'agent d'affaires du syndicat, coin de Montigny et Beaudry, édifice des syndicats. Tous les membres sont priés d'assister à la réunion de ce soir.

INDUSTRIE AUTO-VOITURE

Le syndicat catholique des travailleurs de l'industrie auto-voiture s'assemble ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. A. Auger; rapport du comité exécutif. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

La ROUTE DIRECTE à QUÉBEC

CHERBOURG
SOUTHAMPTON
ANVERS

C'est maintenant le moment idéal de faire le voyage d'Europe! Route d'été la plus courte — température favorable — abondance d'espace sur le bateau. Départ de Québec.

S. S. MONTROYAL
S. S. MONTNAIRN

En Classe Unique

Cuisine et service conformes au prototype d'excellence établi par le Pacifique Canadien.

Des trains spéciaux quittent la gare Windsor, à Montréal, et vous amènent à la passerelle même de ces luxueux paquebots.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à tout agent de navigation ou à

D. R. KENNEDY, Agent général du trafic océanique, 141 rue St-Jacques, Montréal
Téléphone: MAIN 7700.

Ayez toujours des chèques de voyage de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont acceptés partout.

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE



De la Gare Bonaventure à 8 h 15 tous les soirs. (Heure Normale de l'Est.)

Prenez ce train luxueux et commode pour Washington ou pour Springfield, Hartford, New Haven, New York (Gare Pennsylvania), Atlantic City, Philadelphie, Baltimore et les endroits intermédiaires. On trouvera à bord de ce superbe train direct le service incomparable du Canadian National. L'aménagement en est de tout premier ordre et comprend: wagon-club, wagons-lits à salons et compartiments, wagon-restaurant et voitures de première.

Reservations, de places et détails complète auprès de tout agent du Canadian National ou au Bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 4731

CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

OUVRIERS TEXTILES NO 2
Le syndicat No 2 des ouvriers textiles (section de l'est) tiendra demain soir, à la salle Tremblay, 1597, St-Catherine est une grande assemblée ouverte pour tous les ouvriers et ouvrières de cette industrie. Il y aura rapport public des délibérations du Congrès de la Fédération du textile et du Comité de la Confédération par les délégués officiels. Initiation des nouveaux membres. Tous sont priés d'assister. L'agent d'affaires fera rapport à l'assemblée.

AVIS AUX JOURNALIERS

Il y aura grande assemblée de propagande ouverte à tous les journalistes manœuvres de la ville, vendredi soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Plusieurs orateurs bien en courant porteront la parole. Les journalistes veulent que tous les chantiers de journaux paient 40 sous de l'heure et les manœuvres, 50 sous. Le meilleur moyen de réussir à ces fins est de se syndiquer. Qu'on

Retraite fermée pour jeunes gens

Jeudi soir s'ouvre à la Broquette, (Boucherville), une retraite fermée pour jeunes gens. Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Bellavance, s.j., Immaculée-Conception, rue Rachel, (Amherst 1780 ou 1863).

La Terre de Chez Nous

En raison de l'absence, depuis quelques jours, du secrétaire de l'U.C.C., pour cause de maladie, la "Terre de Chez Nous" ne paraîtra que jeudi prochain

LETTERE DE FADETTE

L'année dernière, nous avions emporté de Percé la vision harmonieuse de la maison au long toit recourbé qui riait au soleil le matin en regardant les vagues étinceler et les oiseaux d'argent emplir l'espace de la grâce de leurs grands vols planés.

En quand, à l'automne, le vent se mit à crier sa tristesse et que la neige recouvrit la terre de sa blancheur, nous évoquions le souvenir de notre petite maison au-dessus de la mer, face au rocher, où les oiseaux pleuraient la nuit, comme des enfants qui ont sommeil.

Nous l'avons revue, hier, la pauvre petite maison, portes et fenêtres closes comme deux yeux de morte!

Celle qui la fit si jolte et qui la remplissait de son activité, elle dont l'hospitalité était si charmante, n'y reviendra plus! Sa maison et tous les chers objets dont elle s'entourait seront dispersés, vendus au plus offrant.

C'est si triste! Nous pleurons en parcourant pièces où les choses semblent l'attendre, elle qui les avait disposées pour le retour annuel.

Elle est partie pour le grand voyage que l'on fait toute seule et dont on ne revient pas!

En refermant la porte, nous avons l'impression désolante que notre amie meurt de nouveau, qu'elle achève de mourir! Jusque à présent, l'ayant tant regrettée pourtant, nous ne savions pas jusqu'à quel point nous la manquions!

Prenant le sentier abrupt qui conduit à la grève, il nous semble la voir nous précéder en chantonnant, s'en allant à la recherche de tous les trésors de la mer qu'elle collectionnait dans son sac de velours.

Des trésors, elle en trouve peut-être de l'autre côté, mais, hélas, nous ne l'entendrons plus nous dire avec enthousiasme qu'elle a découvert des merveilles!

La mer est grise, tumultueuse, assombrie par des nuées menaçantes qui roulent les unes sur les autres; une mêlée de vagues qui se heurtent, se brisent, se précipitent avec une grande rumeur triste, sur les falaises du cap Canon, font un paysage sombre, désolé, qui veut effacer en nous toute la douceur et le sourire de la petite maison si gaie, autrefois, dans la lumière du matin, quand notre amie, fraîche et robuste, disait bonjour aux goélands qu'elle appelait ses petits enfants.

Nous allons sur la grève, silencieuses, accablées, avec le fantôme de notre amie entre nous.

Puis nous recommençons à parler d'elle, de son grand cœur, de son initiative et de sa vitalité surprenantes... Femme expérimentée et indépendante, elle marchait toute seule, peu soucieuse de ressembler aux autres...

Mais vit-on jamais bienfaisance plus aimable, bon sens plus communicatif, plus grande absence d'égoïsme?

Et quelles belles indignations contre la mesquinerie, l'inertie, la lâcheté, le mensonge?

Le bien que Jeanne Ancilil a fait se propagera, agrandira ses cercles sans cesse; elle est une bienfaitrice du pays, et le fait que des intelligents discutent l'utilité de son oeuvre n'amoindrit rien la portée de son grand effort.

Telle fut la force morale qui émanait de sa personnalité, que son souvenir vivant vient nous consoler même de sa perte, en nous donnant un peu du courage qui l'animait, avec le sentiment qu'il ne faut s'arrêter que pour reprendre un nouvel élan. Son exemple demeure, très haut, c'est en nous en inspirant que nous aimerons mieux notre grande amie.

FADETTE

Dans les Laurentides

Un beau soir d'été, au bord du Lac-des-Îles.

Le soleil embrassera tout à l'heure de ses derniers feux la large nappe d'eau, ses îles, sa grève couronnée de buissons, de taillis, d'arbres aux riches ramures. L'air est doux, caressant, il se parfume en passant par les bois des alentours et les jardins des cottages qui encadrent le lac.

L'un des chalets attire l'attention par sa large veranda. Les climats aux grandes fleurs pourpres, veloutées, grimpent à chaque colonne et retombent en guirlandes odoriférantes.

Sous la veranda, dans le calme de la soirée, une famille est en prière: le père, Gaëtan, la mère, Elise, Angelina, quatorze ans, Paul, onze, Thérèse, dix.

Après le repas du soir, ils sont sortis sur la galerie, se sont agroupés en un groupe charmant, devant une petite niche où trône le sacré-Coeur. Et voici que la voix grave du père s'élève doucement vers "celui qui régit dans les cieux": "Mettions-nous en la présence de Dieu et adorons-le..."

Aux accents de l'homme répondent les intonations légères de la femme et des enfants. Jésus, selon sa promesse, est là au milieu d'eux, les enveloppant de son regard, l'amour.

La prière finie, c'est, chez les jeunes, la détente de l'esprit, l'explosion de la joie, le sursaut des nerfs et des muscles. Ils bondissent tous trois sur la pelouse qui descend vers la grève de sable fin, s'aventurent sur les planches branlantes du petit quai, saisissent la corde au bout de laquelle dort une ébène embarcation. Ils la tirent à eux, sautent, dedans et filent: Angé-

lina au gouvernail, Paul aux rames, Thérèse sur le devant, envoyant des baisers et des gestes d'au revoir au papa et à la maman.

Heureux parents!... Assis l'un près de l'autre, ils contemplent d'abord en silence le panorama qui se déploie à leurs yeux, dans cette belle soirée de juillet. Il n'y a en ce moment que quelques nacelles à sillonner le lac: c'est le Lac de Lamartine.

Un soir, t'en souviens-tu? Nous voguions en silence, l'un d'eux, sous l'ombre d'un grand saule, et sous le bruit des rameurs qui frappent l'eau.

Bientôt paraissent de petites voiles, des chaloupes, des périssoires, des yachts à essence. Et de toutes ces embarcations éclatent des rires, des cris joyeux, des appels d'une barque à l'autre, des romances mêlées à nos vieilles chansons canadiennes.

Les trois enfants viennent de passer derrière une île. Cette disparition arrache le papa à sa contemplation. Il éprouve le besoin de confier au cœur de sa femme ses pensées, ses joies, mais ses craintes aussi.

— Oui, sans doute, nous l'avons dit souvent: nos enfants sont bons. Ils sont obéissants; ce qui, de nos jours, même à leur âge, n'est pas si commun... Mais cette obéissance, est-ce la leur ou la nôtre?...

— Que veux-tu dire, Gaëtan? — Je veux dire, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Voyons, Gaëtan, où veux-tu en venir? Les préoccupations me paraissent bien nouvelles.

— Voici. J'ai rencontré, justement hier, le Père Eudore chez nos amis les Auber, Maurice et sa femme, à l'autre bout du lac; leurs enfants étaient aux frambouises. Tu connais ce religieux distingué, aimable, ardent. La conversation tombe sur l'éducation des enfants. Sujet dont il est évidemment possédé. Il s'y jeta à fond. Veux-tu que je te rapporte un peu cela, dans les grandes lignes?

— Je veux bien, pourvu que la femme n'attrape pas toute la douce.

— L'homme et la femme, chacun son paquet. Tu vas voir.

Il posa d'abord en principe la nécessité de l'autorité dans la famille, comme dans toute société. Sans elle, c'est l'anarchie, la dislocation, chacun de son côté, le vide au foyer, le vide dans les cœurs. Autorité douce et ferme: douce pour se faire aimer, ferme pour se faire obéir. Autorité une et double: une, car la famille est une monarchie, un petit royaume, un roi, le chef, le mari.

— A tout seigneur, tout honneur! — Honneur partagé, cependant, comme l'autorité. Partagé: car, a-t-il dit, — ou plutôt le Père Eudore — l'autorité, outre qu'elle est une, est double: il y a le roi, il y a le prince. Partagé entre eux, mais non point à parts égales: elle ne serait plus une, ce serait un impérialisme.

La reine a une belle part encore: reine du foyer, de la vie intime de la famille, elle commande surtout par le cœur; avec une bonne grâce, une délicatesse, un tact infini, elle amène à la sienne les volontés de son petit peuple, les enlève, les subjugue, les guide. Elle est le refuge aimé, quand la voix du père émet un ordre plus sévère, demandant un sacrifice. Elle répartit alors les trésors de son cœur dans celui de ses enfants, elle met le miel dans la potion potage amère, le velours sur la croix. Dans ses peines, dans ses besoins, l'enfant recourt à elle, comme il aime, si l'ose dire, à passer par le Cœur de la Vierge Marie avant de s'adresser au Christ-Roi.

Le pouvoir de la mère est donc considérable; mais il reste subordonné à celui du père. A lui le dernier mot l'ordre décisif.

— "Je m'appelle lion", n'est-ce pas? Ah! les hommes!...

— Le Père Eudore te répond: Ce n'est point l'homme qui a imaginé et échafaudé cet ordre de choses. C'est Dieu. Il l'a posé dans la nature, il l'a incorporé dans le premier homme et la première femme, il l'a promulgué dans l'Ancien et le Nouveau Testament. La théologie, la philosophie, la physiologie l'ont tour à tour reconnu et démontré. Plus on s'en éloigne, plus le monde tourne à l'envers: les prétentions de la femme grandissent, elle réclame des droits égaux, elle s'insinue dans tous les postes, elle ambitionne tous les grades: bas elle depuis longtemps, elle veut être doctoresse, avocate, politicienne, électrique, candidate. Elle pense à tout excepté à sa famille.

Pendant ce temps, ses enfants — si elle en a — la femme moderne modèle en a de moins en moins. — se livrent à toute la fougue de leur âge, à toutes leurs passions, aux danses lascives, à l'impertinence, aux plus inconvenantes toilettes, au cinéma, au théâtre, aux sorties en auto, aux rencontres maudites dans la nuit.

— Et tout cela, Monsieur mon époux, par la seule faute sans doute de l'épouse. Votre Père Eudore...

— Hélas! trois fois hélas! Madame mon épouse: plutôt au ciel que le mari ne fût point en tout cela autant et plus coupable que sa femme! Regarde-moi ce paquet que le Père Eudore nous jeta par la tête à Maurice et à moi.

— D'où vient le mal? s'écria-t-il. Il vient de ce que le père de famille ne fait pas son devoir: il pourrait d'un mot casser tous ces abus.

Entendez-moi bien: je ne dis pas qu'il pourrait le faire aussi aisément quand les enfants approchent de la majorité ou la dépassent. Encore que même là, avec dextérité, avec persévérance, il ferait souvent merveille. Mais le vrai moment est aux premiers éclairs de la raison, aux premières tentations obliques, au premier éveil des passions. Il faut qu'il habitude ses enfants à la voie de son autorité, à suivre non seulement ses ordres, mais ses recommandations, ses conseils, ses désirs eux-mêmes.

— Cela n'est pas mal commencé. Continue.

— Sans doute, la première éducation est la mère. Toujours au foyer (je suppose ici une vraie mère), elle a ses enfants autour d'elle, elle les connaît, les instruit selon leur âge, les accompagne dans leur développement, les prémunit contre les tentations qui les guettent partout, les avertis, les défend, les relève... Mais n'empêche que le père est le

suprême modérateur de l'éducation au foyer: qu'il est là pour encourager sa femme dans le beau rôle que l'on vient d'esquisser; qu'il est encore plus là quand elle s'y sous-traie.

Nous touchons au point capital: le premier responsable devant Dieu du bien et du mal dans la formation des enfants, c'est le père. Précisément, comme le l'ai dit tout à l'heure, parce qu'il est le chef. On n'est pas chef pour suivre, mais pour commander. Que la femme s'oublie, l'ordre intervient. Que les enfants par contre passent outre aux directions de la mère, le père leur jette un de ces regards qui en disent long; si le regard ne suffit point, sa voix prend le son des roulements lointains du tonnerre; si, par malheur, cela même est négligé, l'orage éclate. L'ordre cette fois est donné de manière à briser tous les obstacles, à prévenir toute velléité de récidive.

Et voilà ce que les hommes trop souvent n'osent point: faibles, mous, poulx mouillées, sans caractère, élevés peut-être eux-mêmes à leurs caprices, ils capitulent devant les doléances de la mère, devant l'indiscipline des enfants.

Le grand mal est là. L'autorité, lien de toute société, reliant les membres entre eux et avec le chef, l'autorité manque. Tout l'édifice familial chancelle et bientôt s'écroule. Il était bâti sur le sable.

— Ah! ma foi, le paquet est bon. Je me réconcilie avec ton Père Eudore. J'ai toujours cru que la source de tous les maux était chez l'homme, à commencer par le premier.

— Mais c'est Eve qui a mordu la première dans la pomme et l'a présentée à son digne époux.

— Justement: d'après le Père Eudore, ce digne époux n'avait qu'à saisir la pomme et la jeter à la tête — non pas d'Eve! — mais du serpent. Et alors point de péché originel!

Tu as raison: il n'est rien de plus véritable. Aussi bien, nous allons, sans tarder, jouer l'envers de cette scène. Tout à l'heure, c'était chacun son paquet; maintenant, chacun son rôle. Voici: tu fermes l'oreille et l'œil aux séductions du serpent, et moi j'aurai soin de lui casser la tête dès que je le verrai ou que tu m'auras averti de sa présence.

Avouons-le, nous n'avons que trop jusqu'à ce jour, comme deux bons moutons, suivi la troupe, entraînés par l'exemple, le respect humain, le qu'en dira-t-on, le snobisme. Il faut rompre cette chaîne à la mode, ou plutôt ce licou honteux. Nous prendrons au sérieux notre rôle. Nous le prendrons pour obéir à Dieu, pour mettre en sûreté le salut de notre âme, pour donner à nos enfants le meilleur des héritages: une formation où le corps est sain, l'esprit cultivé, la volonté affermie, le caractère blindé contre le respect humain, le cœur ouvert uniquement aux affections pures, par-dessus tout à l'amour de Dieu.

Je n'en parle pas dans le détail, car je vois nos enfants revenir vers nous.

J'ajoute seulement que, de retour à Montréal et pour commencer par les modes, nous entrerons tout de go dans la Ligue catholique féminine. Je dis nous, c'est-à-dire toi, et moi par toi; c'est-à-dire encore, que le t'appuieras en tout, que l'encouragerai la Ligue, je la pousserai, je l'aiderai de ma parole et de ma bourse. Nous nous ferons, comme le veut le Saint-Père, "apôtres de la modestie dans le vêtement".

Il faut que cette Ligue, établie à Québec, se plante à Montréal, si ce n'est déjà fait; qu'elle fasse bouillir de neige, roulant de diocèse en diocèse, de ville en ville, de village en village. Les évêques évidemment le désirent, le réclament. Je suis sûr par ailleurs que chaque curé de la province de Québec serait ravi d'avoir un groupe dans sa paroisse. Ces divers groupes se fédéreraient dans chaque diocèse, pour constituer ensuite peut-être une fédération de toute la province: l'armée des dames vraiment chrétiennes!

Mais je me prends à vatiner... Soyons pratiques. Tu commences...

— Aie! Attention! Il y a... — Laisse-moi dire un peu. Tu commenceras par toi et Angelina. Voyons, n'est-ce pas juste? Charité bien ordonnée...

— Charité que je passerais volontiers aux autres.

— Ils y viendront. La Ligue, ma fille, la Ligue! Donc, vos robes, d'un bon tissu opaque, en remonter le haut.

— De combien? — La tiennne, de quatre pouces, pour commencer.

— Pour commencer!... — Allonger les manches de douze pouces, baisser la jupe de huit, afin d'en venir peu à peu à ces belles mesures d'autrefois qui tenaient tant de dignité à nos saintes mères. Veux-tu?

— Ouf ce n'est pas une petite affaire!

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de notre temps...

— Tu as raison, Elise, qu'il ne serait pas mauvais d'examiner si, très désireux de leur égarer tout, qu'à la moindre peine, nous ne nous ingéniions point à leur commander ce que nous prévoyons leur être agréable. Cela, avouons-le, enlève à leur obéissance une grosse part du mérite que je lui prêtai tout à l'heure, et nous-mêmes nous rejeterais assez piteusement dans le commun des pauvres mortels de

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les jours correspondants:

	1927	1926
25	18	26
JUILLET		
Oeufs, caisses	708 1,454	1,114
Beurre, boîtes	540	932 2,173
Fromage, mles	7,376	9,653 15,406

LES EXPORTATIONS

Les exportations de fromage par le port de Montréal vers les marchés anglais, la semaine dernière, ont encore été un sujet de désappointement. Les exportations de la semaine dernière se chiffrent par 34,679 meules, soit une diminution de 1,369 meules par rapport à la semaine précédente, et de 10,615 meules, comparativement à la même semaine de l'an dernier. Du 1er mai 1927 au 23 juillet, les exportations de fromage par notre port accusent une diminution de 155,997 meules sur celles de la même période de l'an dernier, et de 284,758 meules sur les chiffres de la période correspondante de 1925.

Il ne s'est pas fait d'exportations de beurre pendant la semaine dernière; pour la même semaine de l'an dernier, ces exportations avaient été de 2,601 boîtes. Pour la saison, on n'a expédié que 800 boîtes de beurre, à rapprocher de 25,138 boîtes pour la même période de l'an dernier, et de 120,707 boîtes pour 1925.

LES PRIX DU GROS FARINE

Le marché est ferme, mais sans changement de prix. Le commerce d'exportation est tranquille; le marché domestique est assez bon.

Voici les prix cotés par la maison Elzévier Turgeon, pour la farine et les engrais alimentaires:

Par baril, 2 sacs:

Première patente	\$8.90
Deuxième patente	\$8.40
Farine forte à boulanger	\$8.20
Farine à pâtisserie	\$7.30

Le marché des engrais est très ferme. Plusieurs moulins étant fermés, les engrais sont très rares et on refuse des commandes. La demande est bonne.

Gru blanc, tonne	\$42.25
Gru rouge, la tonne	\$35.25
Son, la tonne	\$32.25
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	\$5.35
Farine d'avoine roulée, 80 lbs	\$4.45

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est sans changement et peu intéressant. La demande est bien restreinte.

Le marché du fromage est très ferme: les prix étaient à la hausse aux enchères rurales, en fin de semaine. Les importateurs paraissent trouver nos prix trop élevés et n'achètent pas. Les arrivages à Montréal sont moins abondants que l'année dernière.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:

De crémère, en boîtes	35c
De crémère, en blocs	35c
De cuisine	30c et 31c

Fromage:

Québec, douz, meule 20 lbs	19c
Québec, douz, au morceau	20c
Canadien fort, mls de 80 lbs	25c
Canadien fort, au morceau	25c
Kraft, boîte de 5 lbs	33c
Kraft, boîte de 1 lb	35c
Oka	35c

OEUFS

Le marché est sans changement et peu actif.

La consommation diminue depuis l'apparition des fruits de toutes sortes.

(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie)

Chanteclerc	40c
Extras	38c
Premiers	35c
Seconds	32c

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirup:

Canistre de 1 gal.	\$1.75
Canistre de 5 gal., le gal.	\$1.60
Sucre	19 et 20c

SAINDOUX

En tinette	15c
En seau	15 1/2c
En bloc d'une livre	17c

Saindoux composé:

En seau	14c
En tinette	13 1/2c
En bloc	16c 1/2

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Les patates nouvelles coûtent au gros \$1.75. On les vend aux détaillants à \$2.00 en sacs de 80 livres. Le marché est un peu plus faible.

Fruits et légumes

Liste de prix fournie par la maison S.E. Maillet, 163, rue des Commissaires est.

Oranges Sunkist, de	\$6.00 à \$7.50
Citrons Red Ball, Cal.	\$4.50 à \$5.00
Citrons Messina, Italie	\$5.00 à \$6.00
Pamplemousse, de	\$5.00 à \$6.00
Bananes	\$2.00 à \$2.50
Cocos, sac	\$4.50 à \$5.00
Choux-fleurs, douz.	\$1.50 à \$2.00
Poireaux, le paquet	60c à 75c
Patates, Québec	\$2.00
Patates, montagnes Vertes	\$2.25
Choux nouveaux, eng.	\$1.50 à \$2.00
Oignons rouges, 100 lbs	\$8.00
Oignons égyptiens, 100 lbs	\$5.00
Céleri, Can. doz.	\$1.25 à \$1.50
Tomates, Californie, boîte	\$3 à \$3.50
Pommes, sac	\$1.25
Epruvards	\$1.50 à \$2.00
Betteraves, paquet	20c
Navets, paquet	25 à 35c
Ananas, crête	\$3.50 à \$4.00
Oignons can., 75 lbs	\$4.50 à \$5.00
Alf. lb	20c
Carottes nouv. minot.	\$2.50 à \$3.00
Betteraves nouv.	\$2.50 à \$3.00
Aubergines, doz.	\$3.00
Piments verts, doz.	\$1.25
Persil, doz.	\$0.50
Radis, doz.	25 à 40c
Echalote, douz.	30 à 45c
Pommes Winsap, bte.	\$3.50 à \$4.00
Tomates Floride, Eng.	\$4.50 à \$5.00
Patates nouvelles, boîte	\$1.50 à \$2.00
Patates nouvelles, baril 2 1/2	\$5.50 à \$6.00
Melon d'eau	50c à 60c
Cerises de France	\$4.50

NOS EXPORTATIONS DE PULPE ET DE PAPIER EN JUIN

Elles accusent une augmentation pour les deux, et sur le mois précédent et sur le même mois de l'an dernier — Il y a aussi augmentation pour la période de six mois — Nos exportations de bois de pulpe dépassent celles de l'an dernier

D'après un rapport de la Canadian Pulp and Paper Association, les exportations canadiennes de pulpe et de papier, en juin, se chiffrent par \$16,054,682 soit une augmentation de \$1,900,559 sur le mois précédent.

Les exportations de juin se répartissent ainsi:

	Tonnes	1927	Tonnes	1926
PULPE:				
Mécanique	33,034	1,040,587	36,834	1,128,136
Blanchie au sulfite	25,701	1,949,662	19,804	1,537,048
Non blanchie au sulfite	19,141	1,021,691	19,673	1,124,842
Au sulfite	15,961	945,537	14,308	900,548
Restes	2,004	37,030		
PAPIER:				
A journal	159,495	10,442,651	141,889	9,371,495
A emballer	1,344	754,743	1,597	189,024
A imprimer	16,472	103,355	4,643	40,545
A écrire	1,070	8,406	3,055	21,536
Autres variétés		351,020		373,951
	95,861	4,994,507	90,619	4,690,574

Pour le premier semestre de l'année, nos exportations de pulpe et de papier se chiffrent par \$85,009,814, à rapprocher de \$82,866,997 pour la même période de l'an dernier.

	Tonnes	1er semestre 1927	Tonnes	1er semestre 1926
PULPE:				
Mécanique	109,933	3,235,578	154,084	4,533,846
Blanchie au sulfite	118,811	9,279,844	99,571	7,788,473
Non blanchie au sulfite	94,633	5,185,989	133,357	7,576,896
Au sulfite	81,386	4,926,437	83,564	5,213,387
Restes	948	79,309		
PAPIER:				
A journal	1,050,822	59,034,180	818,103	53,931,484
A emballer	8,004	910,804	9,696	1,227,846
A imprimer	46,940	332,683	24,821	216,000
A écrire	7,963	65,806	9,764	72,963
Autres variétés		9,959,184		2,306,100
		70,302,687		57,754,393

Nos exportations de bois de pulpe, pour les six premiers mois de cette année, furent de 837,876 cordes, d'une valeur de \$8,087,173, à rapprocher de 625,454 cordes, d'une valeur de \$5,991,068, pour la même période de l'an dernier.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriels, et ferroviaires:

Lundi	165.16	145.38
Mardi	163.84	144.66
Il y a une semaine	163.16	147.09
Il y a un an	140.08	118.48
Maximum 1927	165.16	147.09
Minimum 1927	141.23	125.58
Total des ventes:	1,721,300 parts.	

Montreal Curb Market

Voici la cote de l'offre et de la demande, à la fermeture d'hier soir, fournie par la maison Johnston & Ward.

Offre Dem

SERVICES PUBLICS

Can. Northern Pow. Corp. Pfd.	97	98
Edison Electric Corp. Pfd.	97	98
Inter. Utilities com. class. B.	90	100
Manitoba Power Co.	95	96
Nor. Mex. Pow. and Pfd.	93	100
Ottawa and Hull Pow. Pfd.	97	98
Power Corp. of Canada Pfd.	95	96
Southern Canada Pow. Pfd.	95	96
United Securities Ltd. Pfd.	104	105

INDUSTRIELS

Alcan. Eng. and Mfg. Pfd.	104	105
Bell Canada Pfd.	104	105
Bell Canada Pfd.	104	105
Bell Canada Pfd.	104	105
Bell Canada Pfd.	104	105
Bell Canada Pfd.	104	105
Bell Canada Pfd.	104	105
Bell Canada Pfd.	104	105
Bell Canada Pfd.	104	105
Bell Canada Pfd.	104	105

La troisième machine de la fabrique de papier à journal de l'International Paper Company à la Gatiueau a été mise en marche. La première machine a été mise en fonctionnement le 14 avril, et la seconde machine, le 19 mai. La quatrième machine commencera bientôt à fonctionner.

Ces machines sont construites pour fabriquer une feuille de papier de plus de 21 pieds de largeur à une vitesse de 20 pieds à la seconde. Elles ont une puissance globale de 600 tonnes par jour et sont les plus grosses installées jusqu'ici dans le monde entier.

La fabrique de la Gatiueau est située dans Québec, sur la rivière Ottawa, à deux milles au-dessus de l'embouchure de la Gatiueau et à cinq milles d'Ottawa.

Dans la vallée de la Gatiueau, la compagnie a acquis 6,500 milles carrés de forêts; on estime que ce domaine pourra alimenter indéfiniment la fabrique de la Gatiueau. Tout le bois de pulpe est transporté sur l'eau à la fabrique.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par telex et C. de la Bourse de Montréal.

101, rue Notre-Dame ouest

Allied Chemical	137 1/2
American Bost. Magneto	19 1/2
American Can	38 1/2
American Locomotive	102
American Smelting	101 1/2
American Tel. and Tel.	16 1/2
American Woolen	20 1/2
Anacosta	40
Ashtabula	18 1/2
Baldwin Locomotive	24 1/2
Baltimore and Ohio	116 1/2
California Petroleum	24 1/2
Canadian Pacific	187 1/2
Canadian National	187 1/2
Chicag. Rock Island	21 1/2
Chrysler Motor	32 1/2
Commercial Union	20 1/2
E. I. du Pont de Nem. and Co.	26 1/2
General Motors	94 1/2
General Electric	121 1/2
General Railway Signal	128 1/2
Hudson Motor	82 1/2
International Nickel	60 1/2
U.S. Steel	128 1/2
Westinghouse	87 1/2

La vieille brasserie

Dawes de Lachine

On a appris hier dans les milieux financiers que la National Breweries venait de disposer de la vieille brasserie Dawes, à Lachine. Elle a été achetée par la National Distilling Company qui la convertira en distillatoire. Cette brasserie fut le berceau de la Dawes Brewery, établie en 1811. Depuis quelques années elle ne servait que pour fins d'entrepôt.

La production de coke au Canada

La production de coke au Canada, en juin, se chiffre par 165,996 tonnes; c'est une diminution de 5 p. 100 sur les 173,727 tonnes produites en mai 1927, mais une augmentation de 9 p. 100 sur la production de 151,584 tonnes de juin 1926. Comparativement à mai, toutes les provinces accusent une diminution. Les ventes de coke, en juin, furent de 39,513 tonnes, contre 36,372 tonnes en mai.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE BRAZILIAN A ETE LE SEUL TITRE UN TANT SOIT PEU ACTIF — LE RESTE DU MARCHÉ NE BOUGE PAS

La séance de ce matin, en Bourse locale, a été l'une des plus ternes de l'année. A l'exception d'un seul, les stocks ont été très peu actifs et n'ont subi que des changements de fractions de point.

Le Brazilian a été pratiquement le seul stock à secouer la torpeur générale du marché. Ce titre, fournissant à lui seul environ la moitié du total des ventes de la matinée, a débute avec un gain de quelques fractions de point à 169 1/2, à l'avance à 169 3/4, puis à 170 1/4 d'un point à l'approche de la fermeture, clôturant à 168 7/8 avec un gain de 1-4 de point sur la fermeture de la veille. Parmi les autres titres du groupe des services publics, le Montreal Power et le Bell Telephone n'ont pas bougé, respectivement à 83 et 150. Le Shawinigan était plus ferme de quelques fractions de point.

Le Canadian Industrial Alcohol a été un peu plus actif que le reste du marché, il a clôturé son changement à 33 3/8. Les deux titres de l'Asbestos Corporation ont clôturé chacun avec un gain d'une fraction de point, de même que Massey Harris, à 38. Un seul lot complet de Smelters s'est vendu à 230, sans changement.

Au compartiment des pâtes et papiers, l'action Abitibi a perdu un point à 99. Le Laurentide était plus ferme d'un demi-point, le Spanish ordinaire d'une fraction de point.

Voici un relevé des ventes de la matinée fourni par la maison L.G. Beaubien & Cie:

BOURSE DE MONTREAL

VENTES

DE 10 A 11 H. A.M.

Abitibi Power and Paper, 100 à 100 1/2 à 100 3/4.

Asbestos Corporation, commun, 20 à 24.

Bell Telephone, 10 à 14 1/2 à 14 3/4 à 14 1/2.

Brazilian Traction L. and P. 30 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

100 à 100 1/2 à 100 3/4 à 100 1/2 à 100 3/4.

LA VIE SPORTIVE

Donetta a battu Great Rock dans la bourse Vermillion

Le pur-sang de M. Day a remporté les honneurs de la principale épreuve d'hier après-midi à la piste de Dorval — L'élément féminin était bien représenté — Résultat des épreuves

La bourse Vermillion disputée hier après-midi, à la piste de Dorval, a servi d'entraînement à trois épreuves du Derby de Québec qui doit être couru samedi prochain à la piste de MM. Cattarino, Dandurand et Letourneau, et après une belle course, la victoire est restée à Donetta, propriété de J. G. Day, qui a vaincu Great Rock et Seth's Hope.

La première course a fourni une victoire locale lorsque Lila Rufus, appartenant à Wilfrid Trenholme, de Montréal-Ouest, a gagné la bourse de la division de deux ans, triomphant de Trappy, tandis que Air Flight a pris la petite portion de la bourse. La lutte fut contestée entre les deux premiers et Lila Rufus l'emporta parce que son conducteur lui avait fait ménager tout le terrain possible en prenant la dernière courbe.

La matinée des dames a remporté un succès complet et une foule nombreuse assista à la matinée d'hier. La température était idéale et le tracé en bien meilleure condition que samedi, la journée d'ouverture.

Résultat des épreuves:

Première course, 5 1-2 furlongs. Bourse, \$700. Départ à 2 h. 58. Ella Rufus, 110, Hemslein. Trappy, 117, Bond. Air Flight, 117, Greco. Candelabra, 107, Curran. Partake, 112, Hastie. Landlip, 107, Brooks. Pari de \$2.00 sur Ella Rufus a rapporté \$19.55 en premier, \$8.00 en deuxième et \$4.80 en troisième. Trappy, \$6.90 en deuxième et \$5.05 en troisième. Air Flight, \$4.20 en troisième. Temps: 1:13 3-5. Piste lente.

Deuxième course, 5 furlongs. Bourse, \$700. Départ à 3 h. 32. Bonington, 111, Richards. Ferry of Fate, 114, Thomas. Sweetest Song, 104, Brien. Collar Ada Rose, 104, Muir. L'Amour, 107, Fishman. Cedar Crest, 114, Abel. Foch of France, 108, Chalmers. Ichitaro, 107, Gwynne. Flying Column, 111, Hastie. Pari de \$2.00 sur Bonington a rapporté \$3.90 en premier, \$2.40 en deuxième et \$2.40 en troisième. Ferry of Fate, \$2.40 en deuxième et \$2.40 en troisième. Sweetest Song, \$3.70 en troisième. Temps: 1:05 2-5. Piste lente.

Troisième course, 7 furlongs. Bourse \$700. Départ à 4 heures. Worthinam, 107, Wilson. Dolly Dunbar, 107, Fishman. Invictus, 112, West. Senior, 107, Wall. Sir Glen, 112, Seremba. Candora, 98, Coucci. Marvin, 112, Kiniry.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

St-Louis 0001000100-2 7 0
Cincinnati 1001000001-3 12 0
Batteries — Haines et Snyder; J. May et Picinich.
Deuxième partie
St-Louis 0000000030-3 5 1
Cincinnati 000000040x-4 9 1
Batteries — Rhom, H. Bell et Schultze; Dure et Hargrave.
Pittsburg 0000000000-0 8 1
New-York 000000101x-1 6 1
Batteries — Fremmer et Gooch; Banton et Cummings.

LIGUE AMERICAINE

Détroit 300200000000-5 10 0
Philadelphie 010101001009-6 15 5
Batteries — Holloway, Stoner et Woodall; Weizell, Johnson, Walberg et Cochran.
Cleveland 102004000-7 8 3
Boston 30023101x-10 14 1
Batteries — Uhle, Grant et L. Sewell, McFayden et Moore.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo 0000000000-0 6 0
Toronto 000000010x-1 2 0
Batteries — Wiltshire et Pond; Boyle et Hargrave.
Syracuse 121401004-13 17 1
Rochester 100000020-3 10 1
Batteries — Barnes et Morrow; Cousins, Kircher, Kamp et Head.
La partie Newark à Jersey City n'a pas eu lieu, le terrain étant humide.

ASSOCIATION AMERICAINE

Indianapolis 5 10 2
Columbus 4 13 1
Batteries — Smtonic et Snyder; Meeker, Kumbro, Fishbaugh et Bird.
Milwaukee 0 7 2
Saint-Paul 7 10 1
Batteries — Gearin, Dennison et Youns; Batts et Gaston.
Minneapolis 0 6 1
Kansas City 6 13 1
Batteries — Moon, Middleton et Cowdy; Weehan et Peters.
Toledo 10 10 0
Louisville 6 12 5
Batteries — Ryan, Wisner, Nilsen et O'Neill; Bolley, Cullop et McMullen, Myer.

LA REUNION DE KENILWORTH

Windsor, Ont., 26 — Résultats des courses d'hier après-midi au Parc Kenilworth:
Première course, 5 furlongs — Dolly Vedder, 15, Emery, 25.40, 11, 7.40; Prince Bulbo, 11, 7.40; Chinchin, 5.30, 00; Petruccio, 10.8, Arnold, 3.25. Temps 1:00 2-5. William Penn, xSpring, Poet, xBiloxi, Nodding, Jamie, Reighoiga, Fair Gold, xHyalika, Philosophy ont couru x-Champ.
Deuxième course, 5 1-2 furlongs — Rockany, 114, Harvey, 3.40, 2.65, 2.85; Melva Rose, 95, Leonard, 3.80, 3.10; Silent Weapon, 109, McRair, 3.90. Temps 1:08. Ben Hur, Miss Gaiety II, Sun of Araby, Atlantida, Sea Pen ont aussi couru.
Troisième course, 7 furlongs, départ à 4.21. Rochester II, 10, 6.0, 4.21; Prince Bulbo, 11, 7.40; Chinchin, 5.30, 00; Petruccio, 10.8, Arnold, 3.25. Temps 1:00 2-5. William Penn, xSpring, Poet, xBiloxi, Nodding, Jamie, Reighoiga, Fair Gold, xHyalika, Philosophy ont couru x-Champ.
Quatrième course, 1 mille et 3-16. Départ. 4.54. Lockerie, 101, Pershall, 8.90, 4.60, 3.15. Sligo Branch, 108, Arnold, 8.40, 3.65. Bolivar Bond, 111, Baker, 2.75. Temps, 2:01 4-5. Heate, Miles S., Dr MacMillan, Impossible, Shandy, Amnerode, Slate ont aussi couru. Fornovo, Blackfoot, Betsy Bacon, Lancaster, Prince W., ont été éliminés.
Cinquième course, 7 furlongs. Départ. 5.29. Bulletin, 114, 5.30, 3.10, 2.05; Sun Altos, 109, McTaggart, 3.75, 2.10; Navigator, 120, Arnold, 2.05. Temps, 1:25 4-5. Porridge, Elliot K., Doncast ont aussi couru. Éliminés: King Basil, Brilliant, Sanda, eGouder, Lounger, Sun Demeur, Joy Smoke, Peter Peter, c—Entrée de Bedwell.
Sixième course, 1 mille et 70 verges. Départ. 6.00. Jack of Clubs, 113, Ford, 8.10, 5.30, 3.55; Solo, 100, O. Brown, 3.90, 3.15; Yatchster, 90, F. Bann, 4.15. Temps 1:44 1-5. Three Ds, Man, Tetra Glass, Judge Coverly, ont aussi couru. Éliminés: Raving Lady, James Stuart.
Septième course, 1 mille et 11-16. Départ. 6.31. Golden Rule, 86.95, 3.60, 3.05; Harass, 112, W. Harvey, 85.95, 4.15; Dr Cardenas, 113, 4.30. Temps, 1:46 2-5. o-Adieu Ragweed, Moma Boy, oBlue Fish, Flying Cloud, Hopeless, Jug o Rum, ont aussi couru. Éliminés: Osman, Dancing Pool, Polvo, o—Champ.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Chicago	55	36	604
Pittsburg	54	36	600
St-Louis	52	39	571
New-York	50	46	521
Brooklyn	41	50	451
Cincinnati	40	52	433
Philadelphie	37	51	420
Boston	34	53	391

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
New-York	67	26	720
Washington	63	38	582
Détroit	49	40	551
Philadelphie	49	43	551
Chicago	48	47	505
St-Louis	38	52	422
Cleveland	39	55	415
Boston	25	67	272

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Buffalo	65	37	637
Syracuse	63	40	612
Baltimore	57	45	559
Toronto	53	47	530
Newark	54	49	524
Rochester	49	52	485
Jersey City	45	58	437
Reading	22	80	216

LE TENNIS

PAUL FONTAINE A PERDU LA FINALE DES SIMPLES POUR LE CHAMPIONNAT INTERMÉDIAIRE CONTRE BURROWS. WRIGHT GAGNE À VANCOUVER

N. A. Burrows, du club Westhill, a gagné le championnat intermédiaire au tennis en battant Paul Fontaine, du club Outremont, à la suite de cinq sets contestés, après avoir perdu les deux premiers. Burrows a fait ce qu'on est convenu d'appeler un "come back". Les deux premiers sets perdus pour lui, il gagna le troisième alors que son adversaire avait quatre contre trois parties puis il réussit à remporter les deux autres. Ce fut vraiment une surprise, car en général, les spectateurs croyaient que Fontaine compterait une victoire. Le résultat fut de 3-6, 4-6, 6-3, 6-2, 6-4.

Burrows a joué très solidement dans les trois derniers sets et il a eu le meilleur mais si Fontaine s'était pris autrement vers la fin, il serait probablement maintenant le champion de la province.

Fontaine attaqua courageusement et lorsque les parties étaient de 3 à 3, il s'arrangeait de façon à prendre les autres. Il semblait que son plan de campagne était tout tracé d'avance. Il montait au filet chaque fois qu'il en avait la possibilité et il plaçait la balle dans quelque coin hors de l'atteinte de son adversaire. Burrows jouait au fond du terrain et dans les échanges de cet endroit, il n'avait pas toujours le meilleur.

Il semblait que Fontaine allait prendre le troisième set lorsqu'il fit deux doubles et nombre d'erreurs qui le lui firent perdre. La vraie bataille allait commencer dans le quatrième.

Fontaine parut fatigué et lorsqu'il essayait de monter au filet, il se faisait dépasser par Burrows. Il perdit ce set également. Le cinquième fournit du jeu magnifique. Ce n'est que par tactique que Burrows gagna. Après avoir perdu les deux premières parties, le joueur de Westhill commença à envoyer des balles par-dessus la tête de Fontaine lorsqu'il montait au filet. Ceci décourageait le joueur d'Outremont qui ne put reprendre le terrain perdu.

La surprise de l'après-midi a été la défaite de Clegg-McDougall aux mains de Wickham-Wayland. Les deux joueurs d'Outremont continuaient la rencontre déjà commencée. Ils avaient gagné un set après en avoir perdu deux. Ils prirent l'un des autres sans trop de difficulté. Les gagnants rencontreront Burrows et Brown en finale cet après-midi.

WRIGHT VICTORIEUX

Vancouver, 26. — Les favoris parmi les cent quatre joueurs qui prennent part au tournoi pour le championnat du Canada ont gagné facilement.

Jack Wright, le premier joueur du Canada, a gagné contre Matsuyoshi, un Japonais de Vancouver, par 6-3, 6-3. Wright a joué une partie habituelle et les Canadiens mettent en lui leur espoir pour prendre le championnat qui devient actuellement Léon Turenne, de Seattle.

Les autres parties jouées furent les suivantes:
W. S. Waugh, Winnipeg, bat E. C. McCallum, Victoria, par défaut.
E. H. Laframboise, Montréal, bat T. Reid, Vancouver, par défaut.
G. H. Gyles, Winnipeg, bat Fujita, Vancouver, 6-0, 6-1.
J. Wright, Montréal, bat Matsuyoshi, Vancouver, 6-3, 6-3.
Gilbert Nunn, Toronto, bat G. W. Niblick, Calgary, par défaut.

LE MARATHON DE L'EXCELSIOR-HENDERSON

C'est dans deux semaines qu'aura lieu le troisième marathon nautique de l'Excelsior-Henderson de Montréal à Repentigny, une distance de près de 30 milles. Plusieurs nageurs prendront part à cette grande course de cette année et l'on peut s'attendre à des surprises car depuis trois ans un grand nombre de nageurs se sont entraînés et le club croit avoir obtenu son but: développer des nageurs de longue distance. En effet, le club Excelsior-Henderson organisait son premier marathon, lequel semblait être le nageur à Montréal capable d'une telle distance. En effet Perrault gagnait facilement le premier marathon.

Le temps, cette année, sera certainement abaissé et l'on peut s'attendre à une belle lutte. Dans quelques jours les entrées seront publiées et l'on verra alors quelle lutte on pourra attendre pour le 7 août. Les entrées seront reçues par le club jusqu'au jeudi 3 août à midi. Après cette date aucune entrée ne sera acceptée. La liste des prix sera aussi annoncée dans quelques jours.

VICTOIRE DU CLUB MONFORT

Le club Montfort, composé exclusivement de juristes de la compagnie de Marie, a poursuivi sa marche victorieuse en triomphant du Bourbonnière par le résultat de 7 à 3. Le Montfort s'assura de la victoire dès la première manche, alors qu'il enregistra quatre points. Par ailleurs, la partie fut très intéressante. La battue régulière de J. Hogue et A. Daignault a sans cesse déjoué les propositions des joueurs du Bourbonnière.

FORGIONE MET DEL FONTAINE HORS DE COMBAT

Philadelphie, 26. — Dans l'une des plus dures batailles encore vues en cette ville, Vincent Forgione, poids mi-lourd local, a mis Del Fontaine, boxeur canadien-français, hors de combat à la septième ronde d'une bataille limitée à dix reprises.



Que désirez-vous de plus?

DITES-LE-MOI! que désirez-vous de plus dans un tabac à fumer que vous ne trouvez pas dans le OLD CHUM?

Car le OLD CHUM est manufacturé avec la fine fleur du tabac de Virginie. Le roi des tabacs à fumer.

Quand votre bonne vieille pipe, bourrée avec du tabac OLD CHUM, vous apporte un repos et un contentement absolu — que désirez-vous de plus? Dites-le-moi!

Et ce n'est pas tout!

Vous recevrez aussi des primes! Car les "Mains de Poker" insérées dans chaque paquet ou boîte métallique de tabac "OLD CHUM" sont échangeables pour des cadeaux utiles.

Et ce tabac, le plus satisfaisant qui soit, n'est pas dispendieux.

Donc:

Tabac Délicieux—Cadeaux Utiles—Pas Dispendieux
Que désirez-vous de plus? Dites-le-moi!

OLD CHUM

Le TABAC de QUALITÉ



LE RADIO

Nombres intéressants

HEURE SOLAIRE
Mardi soir, à 8 heures, au poste WEAF et chaîne, heure Eternelle.
Mardi soir, à 10 heures, au poste WBO, Myrtle Beach, South Carolina, sous de la célèbre Marion Talley.
Mercredi soir, à 8 heures, au poste WJZ et chaîne, Franklyn Burr, tenor, Rex Schopp, durant l'heure de musique Maxwell.
Jeudi soir, à 8 heures, au poste WJZ et chaîne, le New-York Philharmonic Orchestra.
Jeudi soir, à 7 heures 20, au poste WGBS, Bayashi, Vancouver, 6-3, 6-3.
Jeudi soir, à 7 heures, au poste WEAF et chaîne, Galatée, de Suppe.
Samedi soir, à 8 heures 30, au poste WEAF et chaîne, Lotia Madelon, soprano, et fanfare Goldman.
Samedi soir, à 8 heures 45, au poste WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
Samedi soir, à 7 heures, au poste WPG, extrait des Cloches de Corneville.
Dimanche soir, à 8 heures 15, au poste WPG, Judson House, tenor.

Programmes de mardi

Postes canadiens

HEURE AVANCÉE
CFCE, 411m, Montréal. — 12 h. 35: orchestre, bourse, etc.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Programmes de mardi

Postes canadiens

HEURE AVANCÉE
CFCE, 411m, Montréal. — 12 h. 35: orchestre, bourse, etc.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

LE TIR A LAPRAIRIE

Le concours hebdomadaire du club de tir Laprairie a eu lieu dimanche dernier, malgré le temps incertain et les averse.

L'on remarquait parmi les visiteurs, M. Lionel Robert, de Russelltown, Québec, ainsi que MM. Oscar Morin et Charles Hubert, de Montréal.

M. Robert s'est fort distingué en remportant les honneurs de la journée dans les deux concours, levées simples et levées doubles, brisant 42 oiseaux sur un possible de 50 dans le premier concours et 18 sur un possible de 24 oiseaux dans les levées doubles.

M. Lamarre s'est aussi distingué dans les deux concours, forçant M. Robert à son mieux, avec un résultat de 41 sur un possible de 50 dans le premier concours, et 17 sur un possible de 24 dans le concours des levées doubles.

M. Hubert, de Montréal, un ancien fervent de la trappe en Europe, s'est aussi distingué en brisant 23 oiseaux sur un possible de 25, se servant d'un fusil qu'il avait emprunté.

RÉSULTATS

Levées simples, (50 oiseaux):
L. Robert 20 21 42
J.-B. Lamarre 21 27 41
J.-A.-C. Bourdon 22 16 40
Ad. Favreau 20 17 37
C.-L. Perras 20 16 36
F. Bonnetterre 23 18 35
Chs. Hubert 17 18 35
Oscar Morin 18 25
R. Bonnetterre 16 25
R. Beauregard 12 25
Levées doubles, (12 paires):
L. Robert 18 24
J.-B. Lamarre 17 24
C.-L. Perras 17 24
F. Bonnetterre 15 24
Ad. Favreau 15 24
J.-A.-C. Bourdon 14 24

Inf. E. Sicotte, Sainte-Rose.
J.-C. Miron, Main 5197.

Courses à Dorval

JUILLET le 23 au 30 INC.

Première course, 2.45 P. M. (Heure avancée)

\$6,000.00 LE DERBY QUEBEC \$6,000.00

JUILLET LE 30

SERVICE DE TRAINS: De la Gare Windsor directement à la piste à 1.55 P.M., 2.10 P.M., heure avancée. Trains réguliers par le C.N.R. et C.P.R. De retour immédiatement après la dernière course.

CHEMIN POUR AUTOS:—Chemin de LACHINE.

Dorval Jockey Club, Ch. 123 Hôtel Windsor

Programme de mercredi

Postes canadiens

HEURE AVANCÉE
CFCE, 411m, Montréal. — 12 h. 35: orchestre, bourse, etc.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Recital.
WPG, 710-422, New-York, 1 h. 45: Bourse, 7 h. 15, Trio du Windsor. 8 h. 30: Studio.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

WGBS, 770-389, Chicago, Programme.
WJZ, 720-416, Chicago, Rec

Le nouveau chancelier de la Sainte-Eglise

S. E. le cardinal Fruhwirth succède au cardinal Cagiano de Azevedo

Rome, 26. — S. S. Pie XI vient de nommer un remplaçant au cardinal Cagiano de Azevedo en choisissant le cardinal Fruhwirth, prêtre autrichien, comme chancelier de la Sainte-Eglise.

La chancellerie apostolique est chargée de l'expédition des Lettres apostoliques sur ordre de la Congrégation consistoriale ou du Saint-Office.

Le cardinal Fruhwirth est un Dominicain. Supérieur général de son Ordre de 1891 à 1904, consultant du Saint-Office le 19 décembre 1906 jusqu'en 1908; élu archevêque titulaire d'Héraclée le 26 octobre 1907 et nonce apostolique en Bavière;

sacré à Rome la même année; créé cardinal-prêtre le 6 décembre 1915; a reçu la barrette, le 19 décembre suivant des mains du roi Louis de Bavière; est resté pro-nonce à Munich jusqu'en novembre 1916; a reçu le 7 décembre 1916 le chapeau et le titre des Saints Come et Damien dont il a pris possession en septembre 1917. Habite à Rome au palais Fumasoni Biondi.

En 1924, S. E. le cardinal Fruhwirth a été nommé légat pontifical pour la consécration de la cathédrale de Lenz. En juillet 1924, il recevait la décoration d'honneur de la République autrichienne qu'on venait de créer.

L'APOSTOLAT DE LA MER

UNE REVUE POLYGLOTTE INTERESSANTE POUR LES MARINS

Le Dr W. H. Atherton, gérant du Club des marins catholiques de Montréal, nous fait tenir une copie du journal polyglotte *Recht der Zee*, organe de la société: *L'Apostolat de la Mer*, et publié à Rotterdam, Hollande.

L'association internationale de *L'Apostolat de la Mer* a été récemment établie et elle a reçu une bénédiction spéciale du Saint-Père, qui l'a prise sous son haut patronage. S. G. Mgr Gauthier, de Montréal, en est l'un des patrons et M. Atherton un des vice-présidents internationaux. L'œuvre a pour but de donner tous les renseignements possibles aux marins, surtout au point de vue religieux et le journal, poursuivant ce but, publie en français, en italien, en espagnol, en allemand, en hollandais et en espéranto des indications précieuses sur les différentes églises du monde entier, l'heure où le saint sacrifice y est célébré le dimanche, celle où les matelots peuvent trouver un prêtre pour les confesser, etc.

Dans sa revue pour le mois de juillet 1927, *L'Apostolat de la Mer* publie en tête de son article des notes sur Montréal, en français. Elle dit que 200,000 marins sont venus à Montréal en 1926 et que bon nombre d'entre eux ont profité du club des marins catholiques, etc. Ces quelques notes, traduites en plu-

sieurs langues et reproduites dans un journal international, ne peuvent que mieux nous faire apprécier des étrangers qui souvent nous connaissent bien peu.

PREMIERE JOURNEE MARITIME

Le journal tient ainsi les "vagabonds de la mer" au courant des nouvelles qui les intéressent plus spécialement et, dans sa dernière édition, il annonce pour le 8 août prochain, à Port en Bassin, Calvados, sous la présidence de S. G. Mgr Lemoine, évêque de Bayeux et de Lisieux, la tenue d'une première "Journée maritime" qui peut provoquer, dit le journal, un mouvement important pour le développement de *L'Apostolat de la mer*. Le programme comporte la discussion des questions d'ordre: la fédération des œuvres catholiques de marins; l'apostolat dans la marine de guerre et auprès des marins du commerce; les visites à bord, les méthodes de publicité, les relations internationales. Les délégués de la Grande-Bretagne soumettront un projet pour établir des relations plus étroites entre les œuvres maritimes anglaises et françaises.

La revue *Apostolatus Maris*, publiée à Glasgow, par l'Association, est un *vade-mecum* indispensable pour tout ce qui intéresse le mouvement d'apostolat chez les marins.

Examen mental de Merle

Le ministère de la justice a ordonné l'examen mental de Georges Merle, condamné à être pendu le 5 août prochain, pour le meurtre d'André Marrel.

Ferdinand est mis au tombeau

LA DERNIERE CEREMONIE FUNEBRE POUR LE ROI DE ROUMANIE A EU LIEU HIER A CURTEA DE ARGES

Bucarest, 26. (S.P.A.) — Le roi Ferdinand repose maintenant à Curtea de Arges à côté de ses ancêtres. Le corps du monarque a été placé dans son tombeau hier.

Malgré le fait que Ferdinand était catholique, il était par son rang chef de l'église orthodoxe de Roumanie. Après les cérémonies à l'église catholique, on lui a fait un service dans le rite de l'église nationale de Roumanie.

Pendant qu'on transportait le corps de Ferdinand vers le lieu de sa sépulture, les quatre porteurs ont failli. Le prince Nicolas se rendant compte de cette faiblesse pressa le pas et vint mettre son épaulement sous la bière. Le vent poussa le manteau du roi sur la tête du jeune prince et les Roumains superstitieux prétendirent qu'il porterait un jour la couronne de son père.

Au moment de descendre la bière dans la fosse au-dessous de la petite chapelle où reposent les ancêtres du roi défunt, on s'aperçut qu'il n'y avait pas de câbles. Les ouvriers avaient oublié d'en prendre et comme la ville voisine était trop éloignée pour qu'on prit le temps d'en aller chercher, il fut décidé que la bière serait descendue à force de bras. La reine Marie et les autres personnes de la famille royale s'éloignèrent, de même que les rares privilégiés qui avaient été admis aux funérailles et le cercueil fut descendu.

La reine Marie a jeté un coup d'oeil à la fosse déjà creusée pour elle à côté de celle qui a reçu Ferdinand.

PROCLAMATION DU CONSEIL DE REGENCE

Bucarest, 26 (S.P.A.) — L'ancien premier ministre Averescu s'est réconcilié avec Brătianu, le premier ministre actuel, son ennemi de toujours. Averescu l'a embrassé en pleine assemblée législative hier et cela a créé toute une sensation au parlement.

Le leader du parti des paysans, Iuliu Maniu, a demandé que le parlement soit dissous par le conseil de régence et que d'autres élections aient lieu. Il a prétendu que celles qui avaient été tenues jusqu'à présent avaient été illégales.

Le conseil de régence a émis une proclamation énonçant la politique du défunt roi et déclarant qu'il lui resterait fidèle dans la conduite qu'il avait tenue en nommant le prince Michel comme son successeur. On a nié les troubles que certaines agences de nouvelles avaient signalés à Bucarest. La situation y est très calme.

LA POPULATION DE VERDUN

SON AUGMENTATION DEPUIS UN AN

Le maire Dupuis, de Verdun, au cours de la séance du conseil de cette municipalité hier, a fait connaître d'intéressantes statistiques sur les progrès accomplis depuis un an.

La population compte maintenant 42,247 âmes, soit une augmentation de près de 4,000 âmes en une année.

Le rôle d'évaluation s'élève à \$1,384,720.

La population se divise entre 21,734 catholiques et 20,513 protestants. Les enfants qui ont l'âge scolaire, c'est-à-dire de 6 à 16 ans, sont au nombre de 7,728, dont 4,307 catholiques et 3,421 protestants. La ville de Verdun compte 10,270 logements dont 9,797 sont occupés et 473 vancants. Elle renferme 627 magasins dont 614 sont occupés et 13 à louer. On y trouve aussi 11 églises, 11 écoles, 9 succursales de diverses banques, 2 théâtres-cinéma, 1 hôpital et 1 clinique. Verdun couvre une superficie de 1,426 acres 1-2. La longueur totale de ses rues au nombre de 60, est de 32 milles. La digue qui longe le fleuve a une extrémité de la ville a une longueur de 2 milles et demi.

Fou M. J.-A. Descarries

L'ANCIEN DEPUTE FEDERAL DE JACQUES-CARTIER VIEND DE MOURIR A LACHINE

M. J.-A. Descarries, avocat, ancien maire de Lachine et ancien député de Jacques-Cartier aux Communes et à la Législature, est mort hier matin à Lachine, à l'âge de 73 ans. Né à Saint-Timothée, de Pierre Descarries et d'Elisabeth Gougeon, M. Descarries fit ses études classiques au collège de Montréal, et son droit à l'Université Laval de Montréal. En 1893, il avait été fait conseiller de la reine.

Survivant au défunt: quatre fils, Joseph, ingénieur civil; Théophile, avocat; Adélard, fonctionnaire; Auguste, étudiant à Paris, et une fille, Marie-Rose, cantatrice; plusieurs beaux-frères, dont Monseigneur Lepailleur, curé d'Hochelaga, ses belles-sœurs, Sœur Daiton, supérieure des Soeurs Grises, les Révérendes Soeurs Georges-Alfred et Marie-Louise, des Soeurs de la Providence, Sœur Marie de Nazareth, de la Congrégation Notre-Dame et plusieurs neveux, dont Mgr Lepailleur, évêque du Bengale.

Le *Devoir* offre ses sincères condoléances aux familles Descarries et Lepailleur.

L'affaire Bouchard

Jusqu'à présent les recherches des détectives dans l'affaire Bouchard sont demeurées sans résultats. La dernière piste indiquée aux policiers, l'information venant de Macaza, ne valait pas plus que les nombreuses "pistes" signalées depuis le meurtre. Après enquête, en effet, le chef Lorrain et ses hommes ont constaté que le trio qui avait attiré l'attention des citoyens de Macaza était un trio d'innocents touristes, à la sùreté, cependant, on entend ne rien négliger et on continue de répondre à tous les appels de la police de l'extérieur.

L'attitude des protestants

LES AUTORITES PROTESTANTES SONT EN FAVEUR DE LA FERMETURE DES THEATRES LE DIMANCHE ET SONT PRETS A COOPERER AVEC LES CATHOLIQUES

Plusieurs ministres protestants ont déclaré hier que bien qu'ils ne soient pas encore engagés sur les traces des catholiques dans une campagne active pour demander la fermeture des théâtres et cinémas le dimanche en faisant signer des requêtes, ils ne sont pas moins sympathiques au mouvement, qui a l'approbation des églises protestantes de la métropole. On est aussi sous l'impression que si le chanoine Adélard Harbour, curé de la cathédrale et vice-gérant du diocèse, qui dirige le mouvement organisé pour la signature des requêtes contre le cinéma dominical, invite les protestants à coopérer avec les catholiques, ceux-ci l'assisteront bien volontiers.

Touchant la question de la fermeture des cinémas le dimanche, le révérend D. M. Wiswell, de la *Christ Church Cathedral*, a cité un extrait du rapport pour 1927 des activités du comité social de l'Eglise anglicane dans le diocèse de Montréal comme indice du sentiment d'anglais locaux sur le sujet. Cet extrait se lit comme suit: "Ce synode exprime son opposition aux amusements commercialisés donnés le dimanche et il recommande que les cinémas publics soient fermés le jour du Seigneur."

Le révérend Allan S. Reid, du *Montreal Presbyterian Church* a déclaré que bien que les catholiques n'aient pas encore sollicité la coopération presbytérienne pour obtenir des signatures aux requêtes qui se font adressées au premier ministre, il est d'opinion que sa congrégation ferait tout en son possible pour aider à amener la fermeture des cinémas le dimanche.

Pour prouver cette attitude contre le cinéma dominical, le révérend Reid a cité une résolution adoptée au cours d'une assemblée tenue au mois de janvier dernier. Cette résolution dit: "Attendu que la ville a été éprouvée par la catastrophe du *Laurier-Palace* qui s'est produite le 9 janvier dernier, un dimanche après-midi;

"Et, attendu que les théâtres restent ouverts le dimanche en défi aux lois du Canada et de la province de Québec;

"Qu'il soit résolu que cette congrégation presbytérienne attire l'attention du procureur général sur le fait que les théâtres en général restent ouverts le dimanche à Montréal et ailleurs et qu'elle demande avec vigueur que les mesures nécessaires soient prises pour que la loi de pays soit strictement observée sur ce point."

Des copies de cette résolution avaient alors été envoyées au premier ministre et ensuite à la commission chargée d'enquêter sur le désastre du *Laurier-Palace*.

Quant à l'Association des gérants de théâtres, ils n'ont voulu rien dire sur ce qu'ils feront en face des efforts faits pour fermer les salles de spectacles le dimanche.

Protestations du quartier Montcalm

L'ouverture projetée du boulevard Rosemont jusqu'à la rue de l'Éclairage qui en sera le prolongement soulève des protestations chez les intéressés du quartier Montcalm. Une délégation des propriétaires de ce quartier se présentera demain devant M. Beaudry, président de la Commission des Services publics, pour lui demander d'ajourner l'enquête sur les expropriations jusqu'à ce que la ville ait adopté un plan moins onéreux pour les propriétaires riverains.

Le plan d'expropriation impose à ces derniers la moitié des frais l'autre moitié était à charge de tout le quartier. Comme il faut acheter une carrière et démolir plusieurs maisons, il est probable que le coût total sera de \$100,000.

Les citoyens du quartier Montcalm prétendent que l'ouverture du boulevard profitera au quartier Rosemont et au quartier Saint-Edouard et qu'il ne serait que juste qu'un plus grand nombre de propriétaires prennent une partie des charges.

Enfants blessés par des autos

Un garçonnet de cinq ans nommé Paul Lafèche, dont les parents habitent au No 1339, rue Saint-Catherine est, a été frappé et grièvement blessé par un automobile alors qu'il traversait la rue en face de chez lui hier après-midi. On l'a transporté à l'hôpital Sainte-Justine.

Un autre enfant, Harry White, âgé de 14 ans, domicilié au No 5919, rue Clarke, a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine après avoir été frappé par un camion automobile qui lui a fracturé la jambe droite, au croisement des rues Van Horne et Saint-Laurent, hier après-midi.

Verdict de mort naturelle

Le coroner McMahon a rendu hier un verdict de mort par cause naturelle dans le cas d'Omier Brisson, âgé de 42 ans, depuis plus de 14 ans employé comme serre-frein par le Grand-Tronc, puis par le Chemin de fer National. Le défunt a succombé à une maladie de cœur alors qu'il était dans l'exercice de son devoir, samedi.

Averescu se réconcilie

Bucarest, 26. (S.P.A.) — Le général Averescu, ancien premier ministre de Roumanie, qui fut un des violents ennemis politiques d'Ionel Brătianu, le premier ministre actuel et plutôt antipathique au roi Ferdinand, a créé toute une sensation au parlement, hier soir, en déclarant appuyer entièrement Brătianu. Les deux hommes se donnèrent l'accolade en présence des trois députés succédés à Averescu quand il devint premier ministre.

VOYEZ NOE VITRINES

Chez Dupuis

TEL. EST 8000

VENTE à RABAIS de JUILLET



Pyjamas pour hommes

Environ 200 pyjamas en crêpe, madras et broadcloth, que nous vendons ordinairement à 2.95 et 3.50. À écoulé mercredi, chacun . . . **1.95**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

SPÉCIAL du MATIN

100 Porte-Habits

en fibre; jolies doublures; serrures et fermoirs forts. Dimensions: 24 et 26 pouces. **.98**

En noir ou brun. Spécial, Dupuis Frères—au deuxième

Tranche-Pain

pouvant servir aussi pour légumes; efficace et rapide, en bols franc et couteau en acier. Indispensables pour restaurants, hôtels et maisons de pension, ou pour familles nombreuses— **2.95 et 3.75**

Dupuis Frères—rayon de la quincaillerie—au deuxième

Ne manquez pas ceci: Nappes en damas à .95

NAPPES en damas blanchi de bonne qualité forte; 2 verges de longueur; bord ourlé. Tant que le lot durera, ch— **.95**

Dupuis Frères—au premier

Papier-Tecture

Deux exemplaires de nos prix réduits de juillet.

PAPIER-TECTURE fini vernissé pour chaises, et chambres de bain; jolis dessins. Le rouleau . . . **.20**

PAPIER-TECTURE pour vitraux et salles à manger; choix de dessins effet tapisserie. Prix ordinaire .44. Le rouleau . . . **.24**

Dupuis Frères—au deuxième

Notre Stock d'Épicerie se liquide rapidement. Hâtez-vous!

Dans quelques jours il sera trop tard pour vous procurer des épicerie à de tels bas prix. Il nous faut écoulé tout notre stock d'épicerie à bref délai et nous avons marqué les prix en conséquence.—C'EST UNE OCCASION UNIQUE D'ECONOMISER.

200 petits Poêles électriques

en aluminium, de dimensions 6 x 8

pouces. Très commodes pour faire bouillir, rôtir, etc. Votre corde de fer à repasser peut servir; élément garanti pour un an. Prix ordinaire .80. Très spécial . . . **.69**

Dupuis Frères—au deuxième

100 Cordes de fers électriques

6 pieds de longueur, avec deux fiches de contact; peuvent s'adapter pour n'importe quelle marque de fer. Très spécial . . . **.52**

Dupuis Frères—au deuxième

Petits Escabeaux pliants

à 3 marches; fini vernissé chêne doré. Un article indispensable pour la cuisine. Tant qu'il y en aura, mercredi . . . **.98**

Planches à repasser sur pied

12 pouces de largeur par 38 pouces de longueur. Le prix ordinaire est de 2.50; mais ces planches-ci, ayant de légères imperfections, sont offertes mercredi, à . . . **1.79**

Dupuis Frères—au deuxième

GLACIERE POUR AUTOMOBILES

Cette glacière, pouvant s'adapter sur le marche-pied de l'auto, est ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché. Pouvant contenir les provisions et liquides voulues pour toute une famille. Un article des plus pratiques. Deux dimensions: **12.50 et 15.00**

Dupuis Frères—au deuxième

Costumes de bain pour dames

Echantillons des manufacturiers REGENT

Bois de beaux tricotés tout laine, dans une grande variété de modèles et de couleurs. Buste: 36 à 40. Prix ordinaire 2.49 et 2.98. Spécial . . . **1.98**

Dupuis Frères—au premier

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant

Rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

Visitez notre comptoir des ouvrages de fermetures sur la mezzanine.

La production des autos canadiens

Ottawa, 26. (S.P.C.) — La production des automobiles a diminué au cours du mois de juin. Elle a été de 19,208 contre 25,708 en mai et 21,751 en juin 1926. La diminution se fait sentir dans tous les modèles. La production pour les premiers six mois s'est élevée à 126,808 d'une valeur au prix de la manufacture, de \$80,943,907 contre 124,878 au cours de la même période l'an passé d'une valeur de \$75,769,450.

Les Anglais protestent

Londres, 26. (S.P.A.) — Le *Morning Post* et le *Daily Telegraph* mandent que sir Esme Howard, ambassadeur britannique à Washington, a reçu instruction des autorités américaines contre la propagande antibrannique qui se fait dans la presse américaine et "la dénégation des déclarations officielles britanniques faites relativement à la conférence navale de Genève."

Société d'une messe

M. le chanoine Procul Belanger, ancien curé de Saint-André Avellan, décédé le 16 juillet—courant, était membre de la Société d'une messe. Albert VALOIS, chan. chancelier.

Dans la division Cartier

La convention des électeurs et électrices de la division Cartier, pour le choix des délégués à la grande convention nationale conservatrice de Winnipeg, aura lieu mercredi soir, 27 juillet courant, à 8 h. 30, dans la salle de l'école Olier, 264, rue Roy, Montréal.

La visite des princes à Montréal

Le maire Martin a lancé une proclamation hier après-midi demandant aux citoyens de décorer les maisons à l'occasion de la visite du Prince de Galles, du prince George et du premier ministre Baldwin, de Grande-Bretagne, le 31 juillet et le 1er août prochain.

Voici les itinéraires que les visiteurs suivront ces deux jours-là:

31 JUILLET AU SOIR

Départ de la jette du Prince de Galles, par les rues McGill et Saint-Jacques, la côte du Beaver Hall, le square Phillips, la rue Sainte-Catherine, l'avenue Union et la rue Sherbrooke, jusqu'à l'hôtel Ritz-Carlton.

1er AOUT AU MATIN

Départ de l'hôtel Ritz-Carlton, par les rues Sherbrooke, Saint-Denis, Craig, Saint-Gabriel et Notre-Dame, jusqu'à l'hôtel de ville. L'escorte des princes sera composée de l'escadron "A" des dragons canadiens, de Québec, et les *Grenadiers Guards* formeront la garde d'honneur.

Aux conservateurs de Laurier-Outremont

M. C.-H. Cahan, président du comité provincial de l'organisation, M. G.-André Fautoux, président de l'Association conservatrice d'Outremont, M. Joseph Bennett, président de l'Association conservatrice de Laurier, M. H. C. Bellow, président de l'Association conservatrice du nord, invitent tous les conservateurs de Laurier-Outremont à se réunir en convention jeudi soir, 28 juillet courant, à 8 heures 30, à la salle Quercus, 1185, rue Fairmount ouest, près de l'Épée, pour choisir les quatre délégués et les cinq substituts pour la convention de Winnipeg. Tous les conservateurs de la division, dames et messieurs, sont invités.

M. Arthur Magnan

M. Arthur Magnan, nommé percepteur des douanes et de l'accise à Montréal le 4 juin dernier, vient de recevoir l'avis officiel de sa nomination. Il prendra son poste lundi prochain, le premier août, et sera assermenté le même jour.

M. Arthur Laing vient d'être nommé assistant percepteur pour succéder à M. Harry McLaughlin, qui prend sa retraite.

L'oeuvre de Herbert Strong

Le terrain de golf de la Malbaie est l'un des plus beaux du continent. Naturellement, il rivalise, quant à la magnificence du décor et son adoption au sport du golf, au fameux terrain de golf anglais, le Glencables. Herbert Strong, le fameux architecte anglais, en dressa le plan qui demeure un de ses chefs-d'oeuvre.

Le golf, toutefois, n'est qu'un des nombreux attraits qui ont fait de la Malbaie une des colonies de vacances les plus exclusives du Canada. Le manoir Richelieu est le dernier mot en fait de luxe dans l'aménagement et le service tandis que la campagne environnante possède un cachet de simplicité et de bonhomie unique même dans la région du bas Saint-Laurent.

Les chevaux de selle fournissent l'une des récréations les plus agréables et dans les courses à travers cette région encore si peu développée, la rencontre d'un ancien coureur des bois au costume caractéristique ou d'un Indien semblerait tout à fait naturel. Parmi les autres amusements il y a les baignades à l'eau salée, le tennis et les quilles en plein air.

Détails complets auprès de tout du Canadien National ou au bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 4731. (r.)

Marché

Stanford's

LIMITED

Succursales "PAYEZ ET EMPORTEZ"

ANGLE BLEURY ET SAINTE-CATHERINE

(Walter's Market)

436, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

(Montreal Public Market, voisin du Low's)

5730, AVENUE DU PARC

(Lionel Market, près Bernard)

BIFTECK DE RONDE, la livre - 22c.

PREMIERE QUALITE

BIFTECK HAUT-COTÉ, la livre - 12c.

QUALITE CHOISIE

FEVES vertes ou au beurre, 3 lb. 25c.

FRAICHES CUEILLIES

VIEUX FROMAGE BLANC, la livre - 24c.

AVEC LA SAVEUR PIQUANTE CARACTERISTIQUE DU PRODUIT MURI

VEAU EN GELÉE, la livre - 35c.

UN DELICE PAR LES TEMPS CHAUDS

LANGUE DE VEAU EN GELÉE, la livre 49c.

DELICIEUSE ET SAVOUREUSE

PATISSERIE

ROULEAUX A LA GELÉE, chacun - 22c.

FRAIS SORTIS DE NOTRE PATISSERIE.

On peut également acheter CES SPECIAUX sur la BASE DE PAYEZ ET EMPORTEZ à notre "Magasin de Services Supérieurs", 1430, rue Mansfield (Ancien No 128).

Livraison gratuite sur commandes de spécials "Payez et Emportez" de \$3.00 et plus, de ce magasin seulement.

12 TELEPHONES PLATEAU 4121 PAS D'ATTENTE

Stanford's Limited

1430, RUE MANSFIELD

Se spécialisant dans les victuailles de choix hors-ordinaire et importées. — Service et livraison incomparable.